

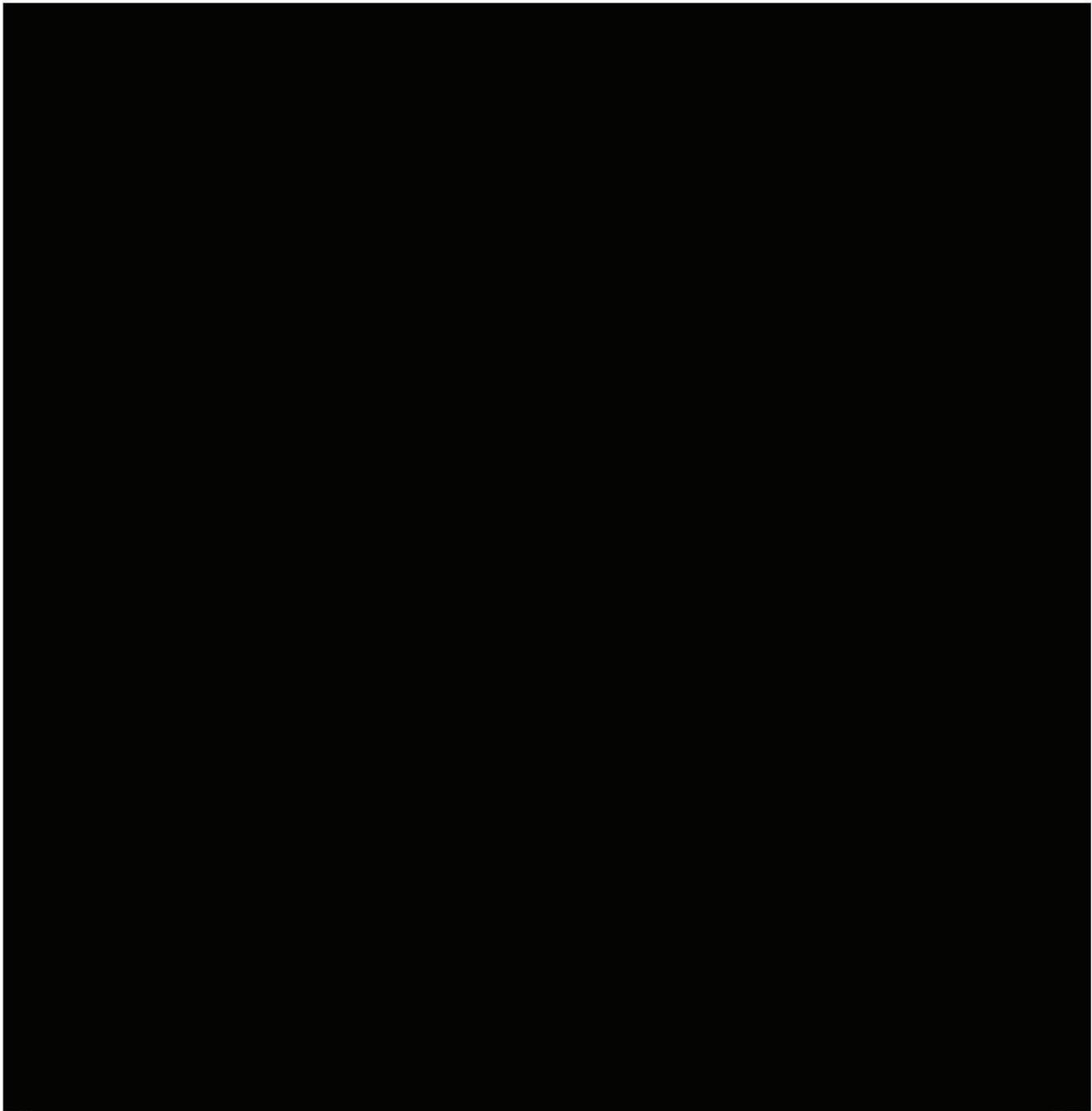


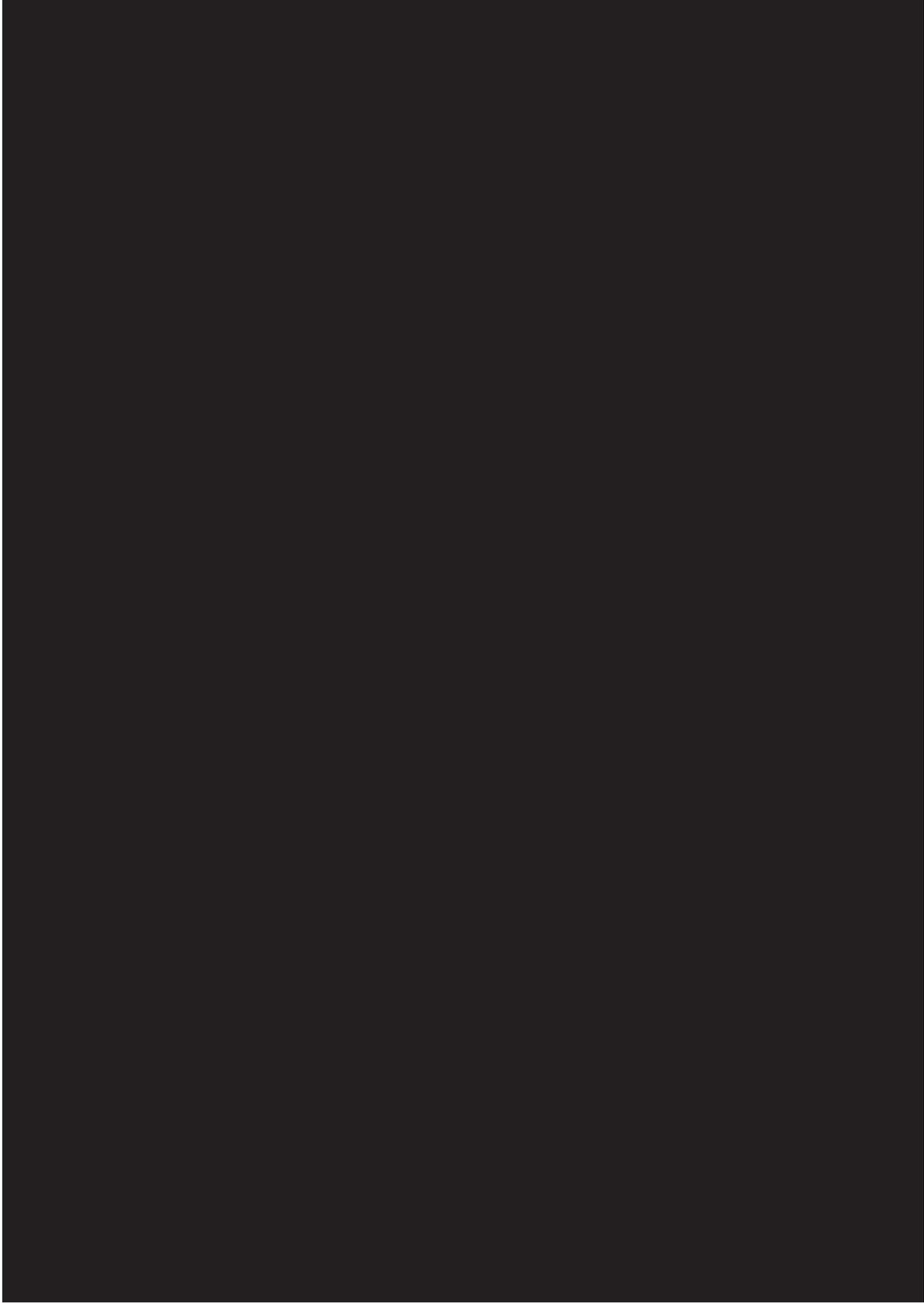
Mission au Niger
Niamey, 11 et 12 avril 2022

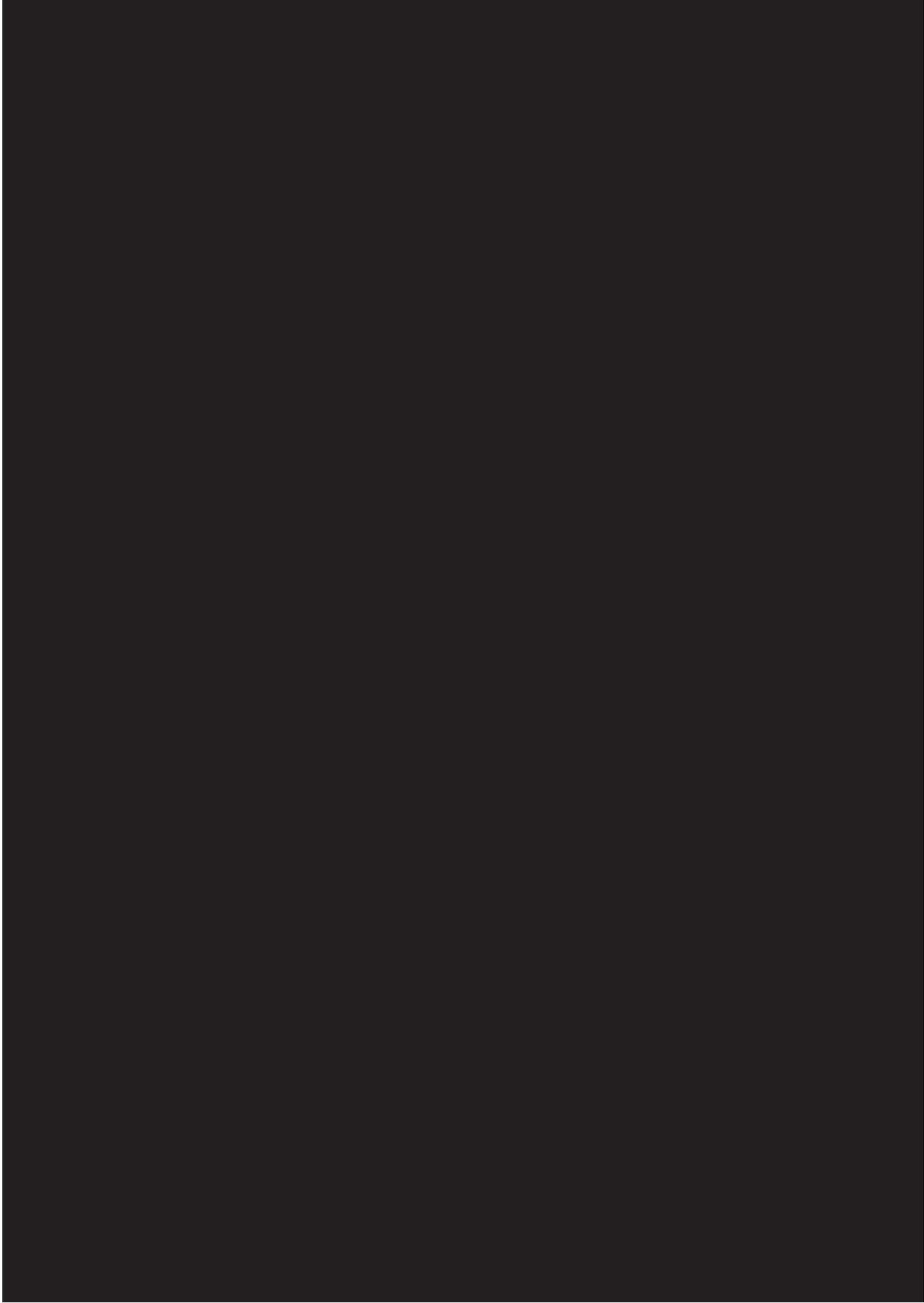
Contact

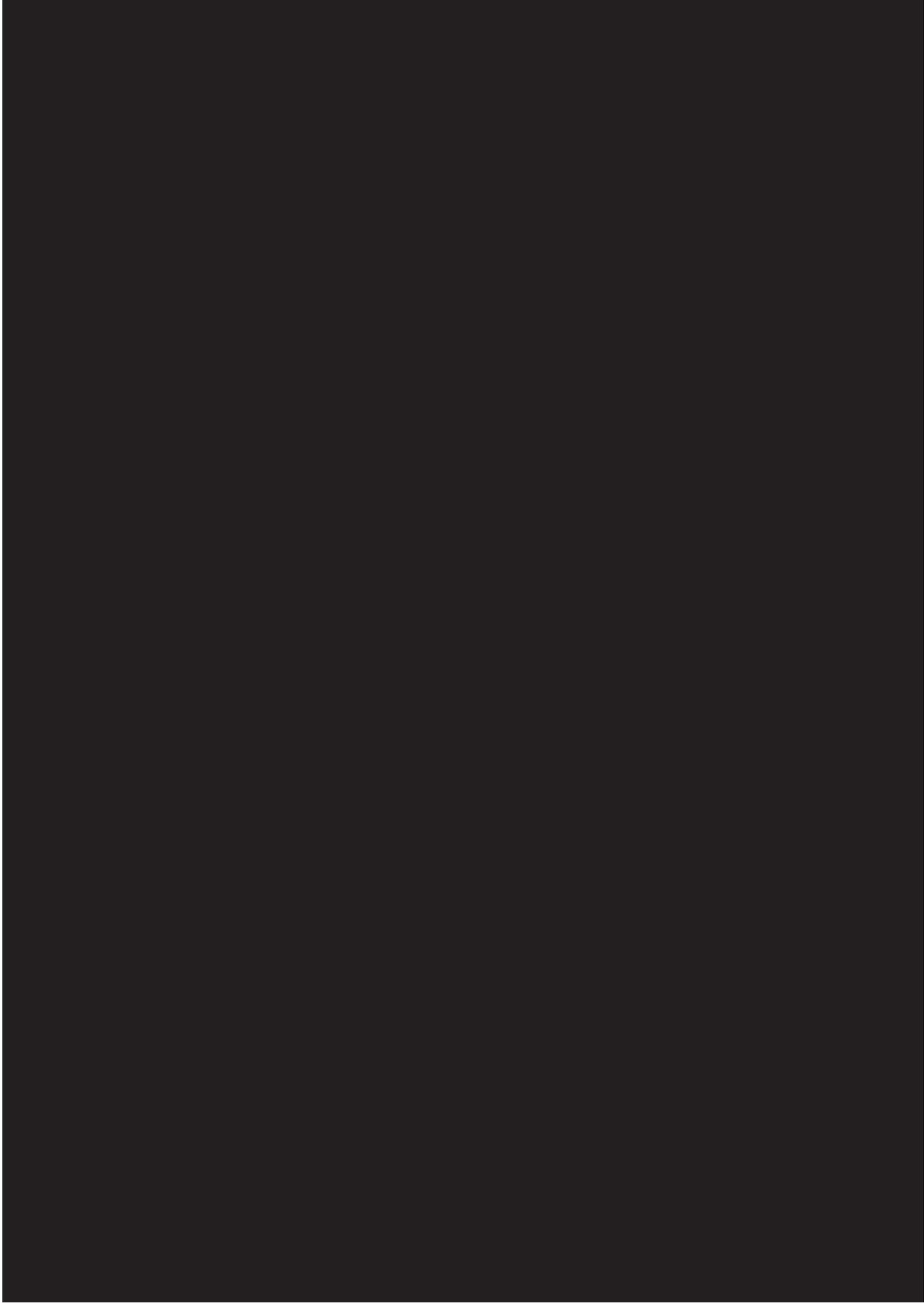
[Redacted contact information]

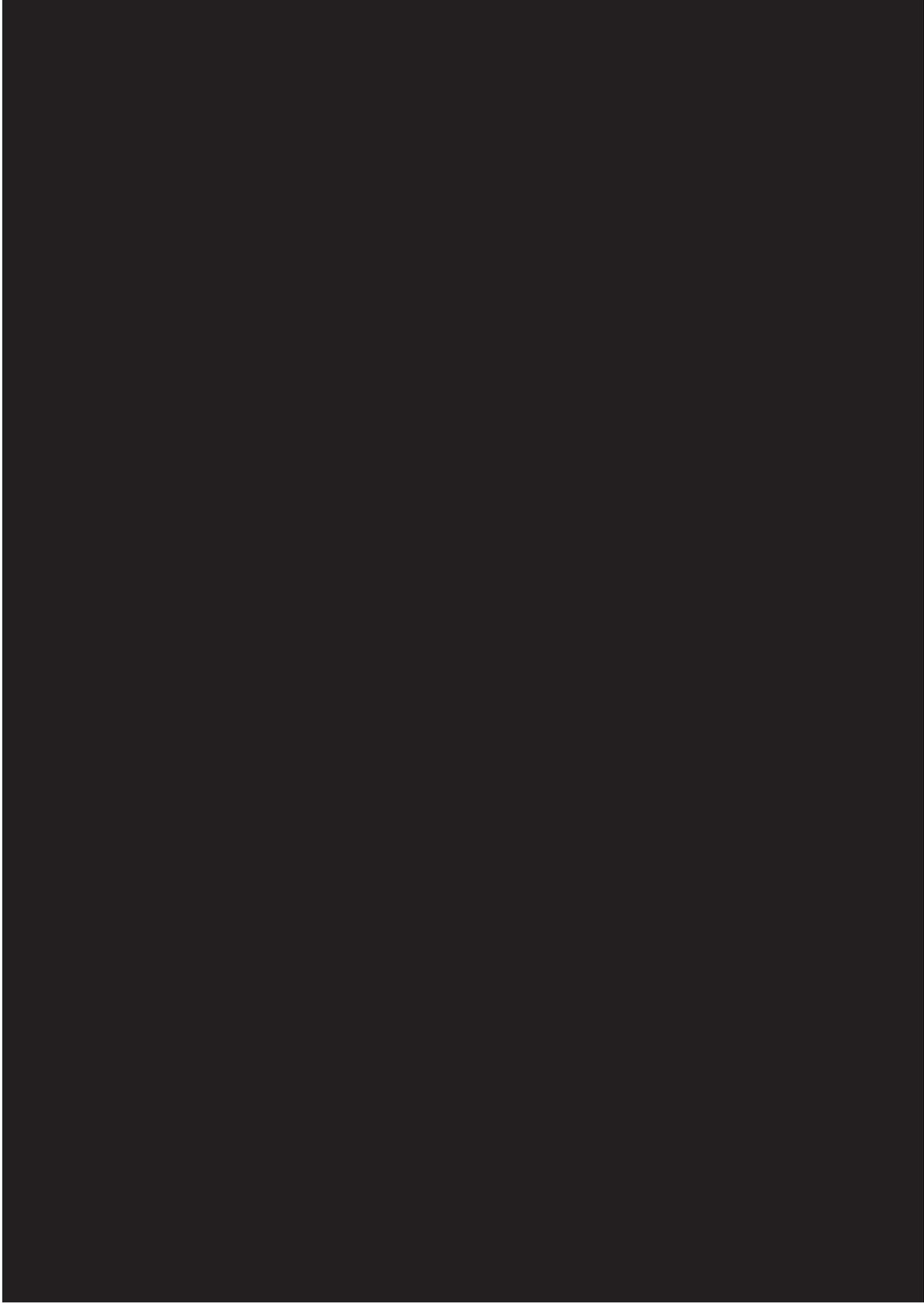
[Redacted content]

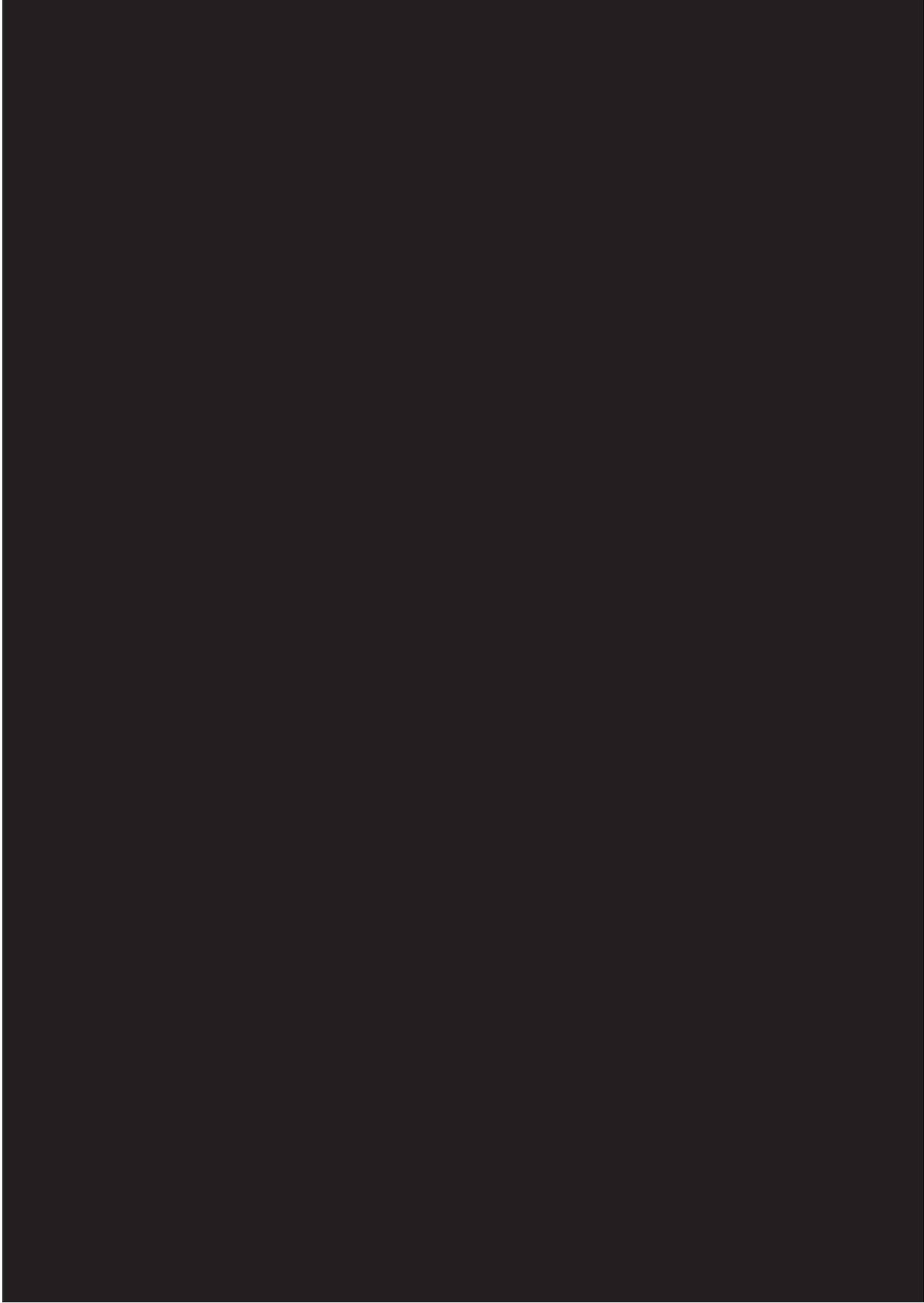


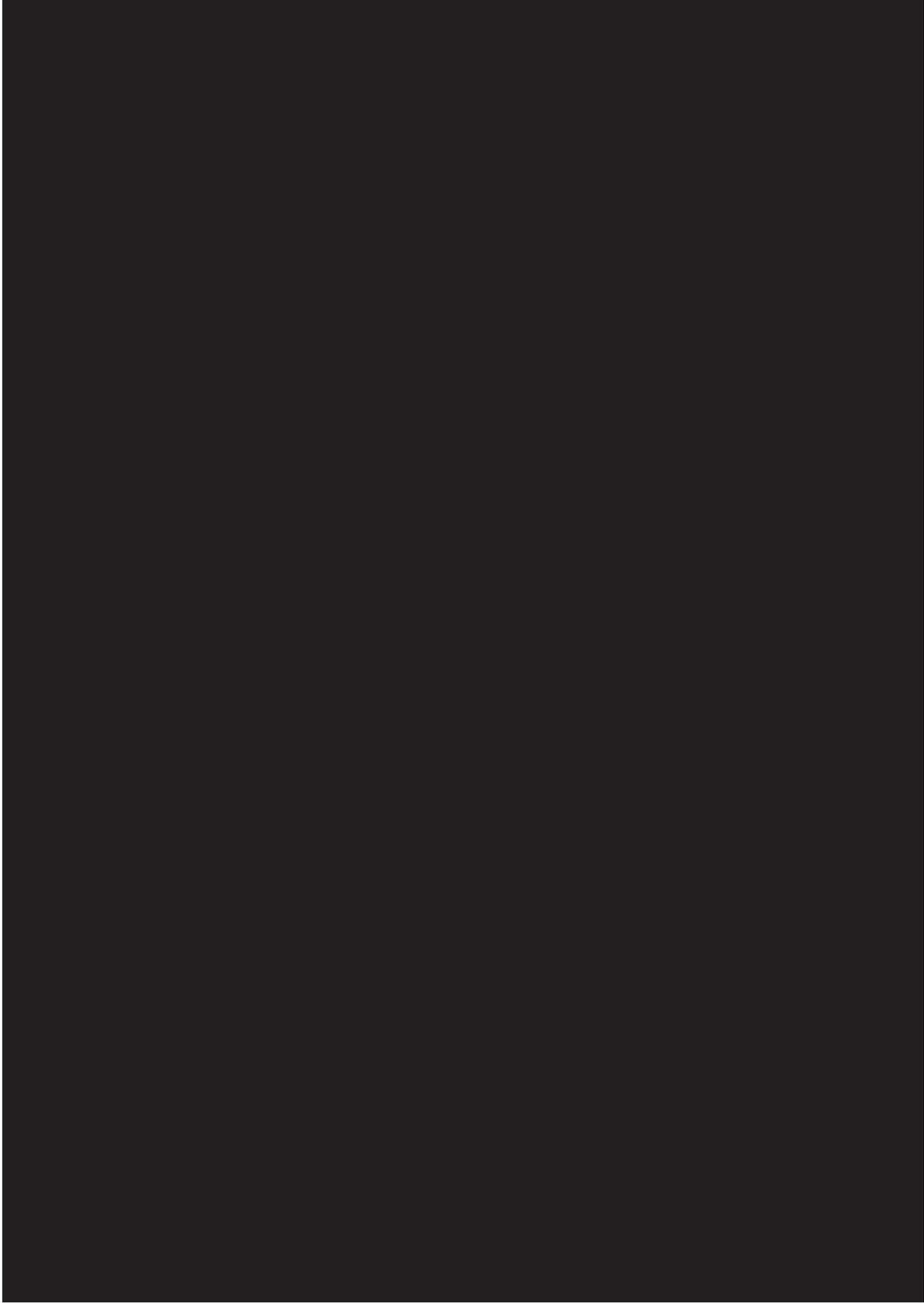


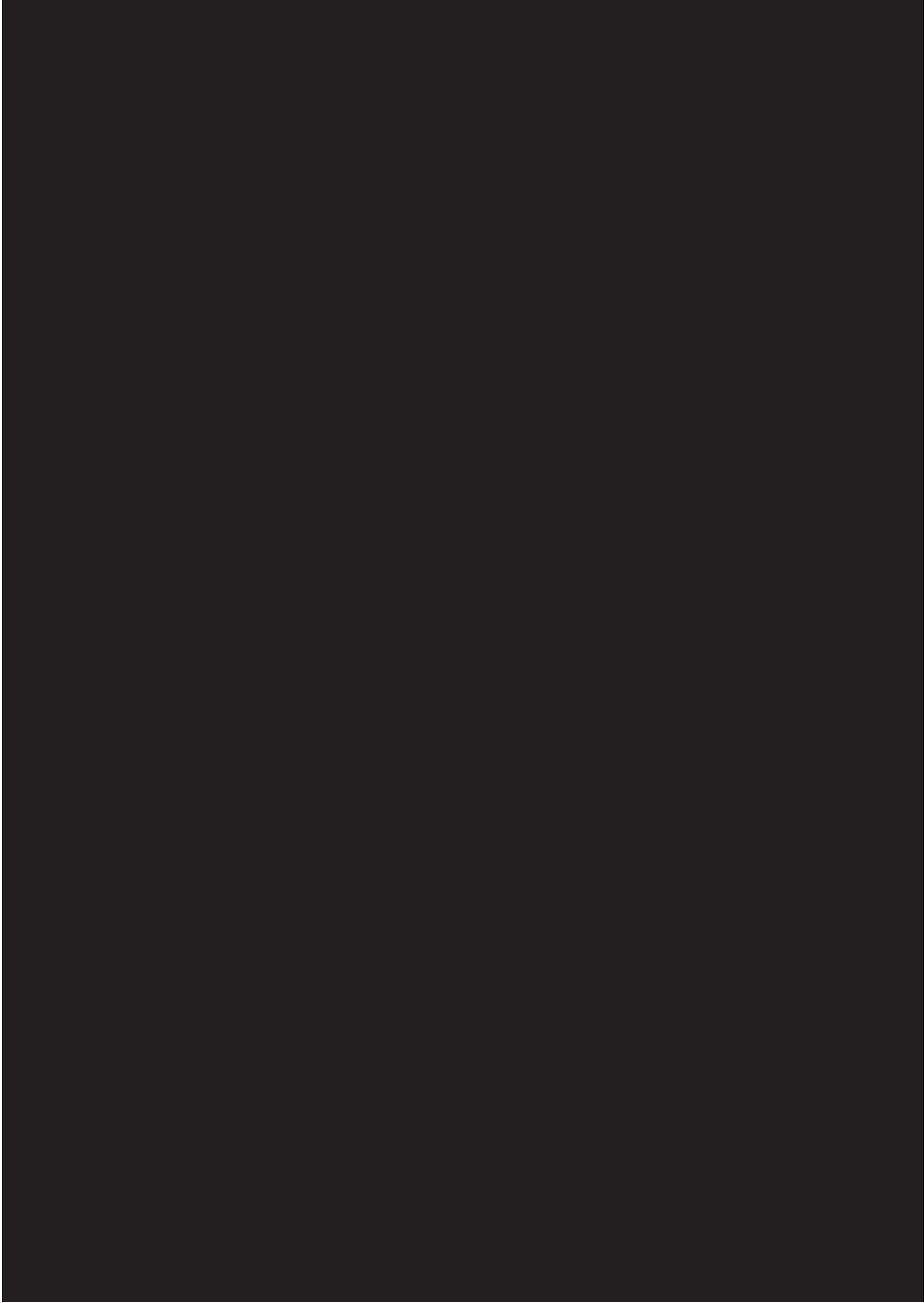


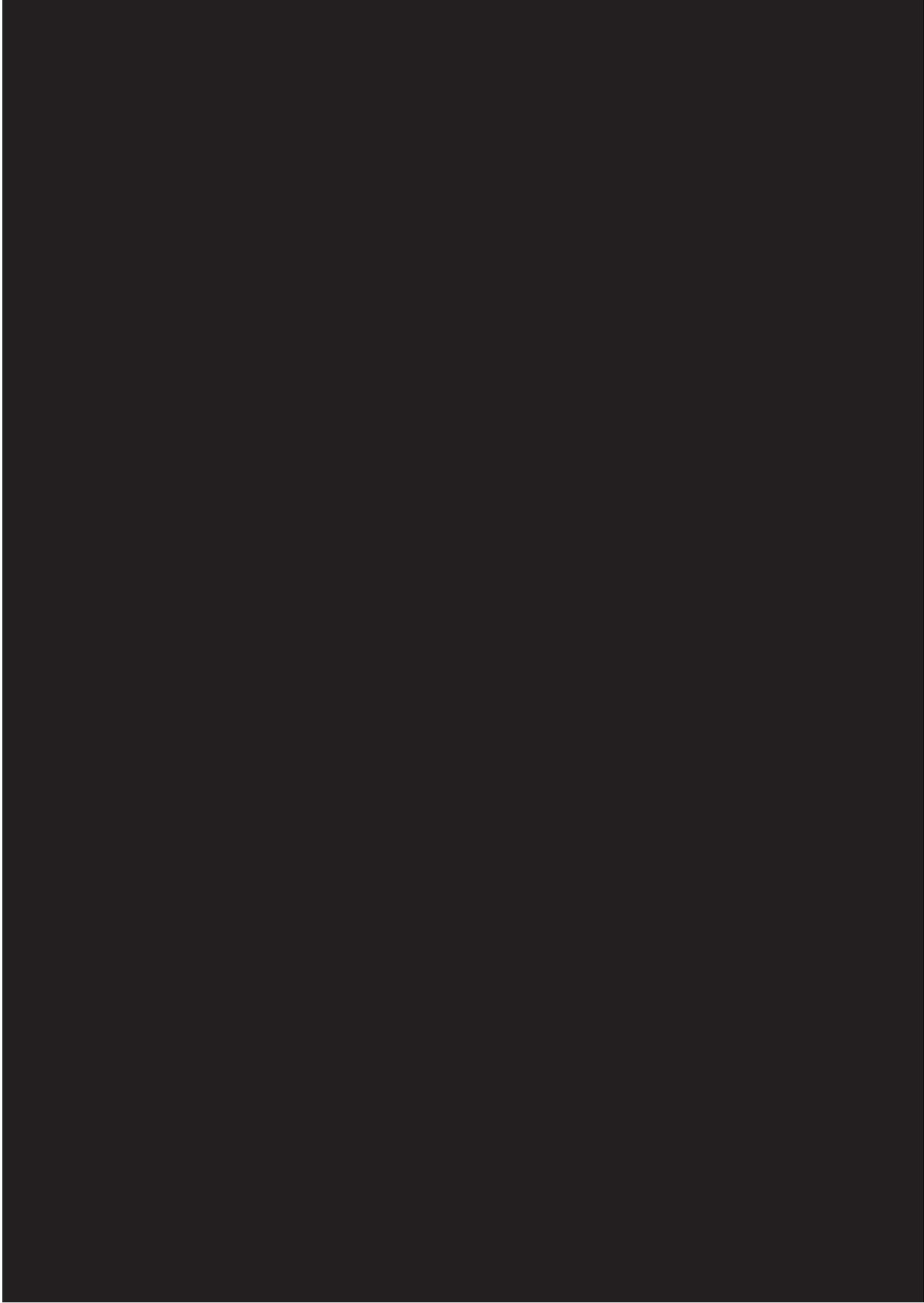


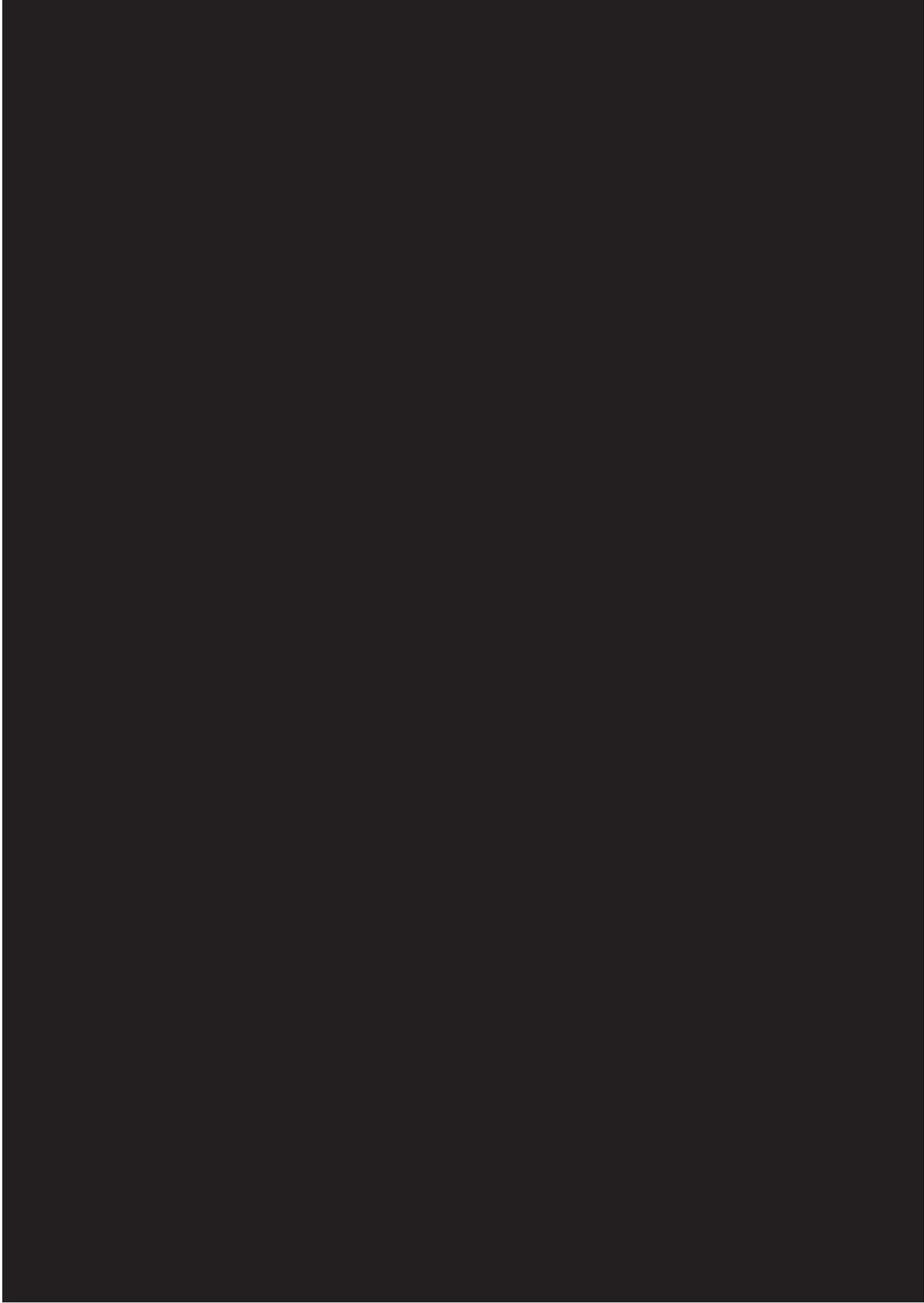


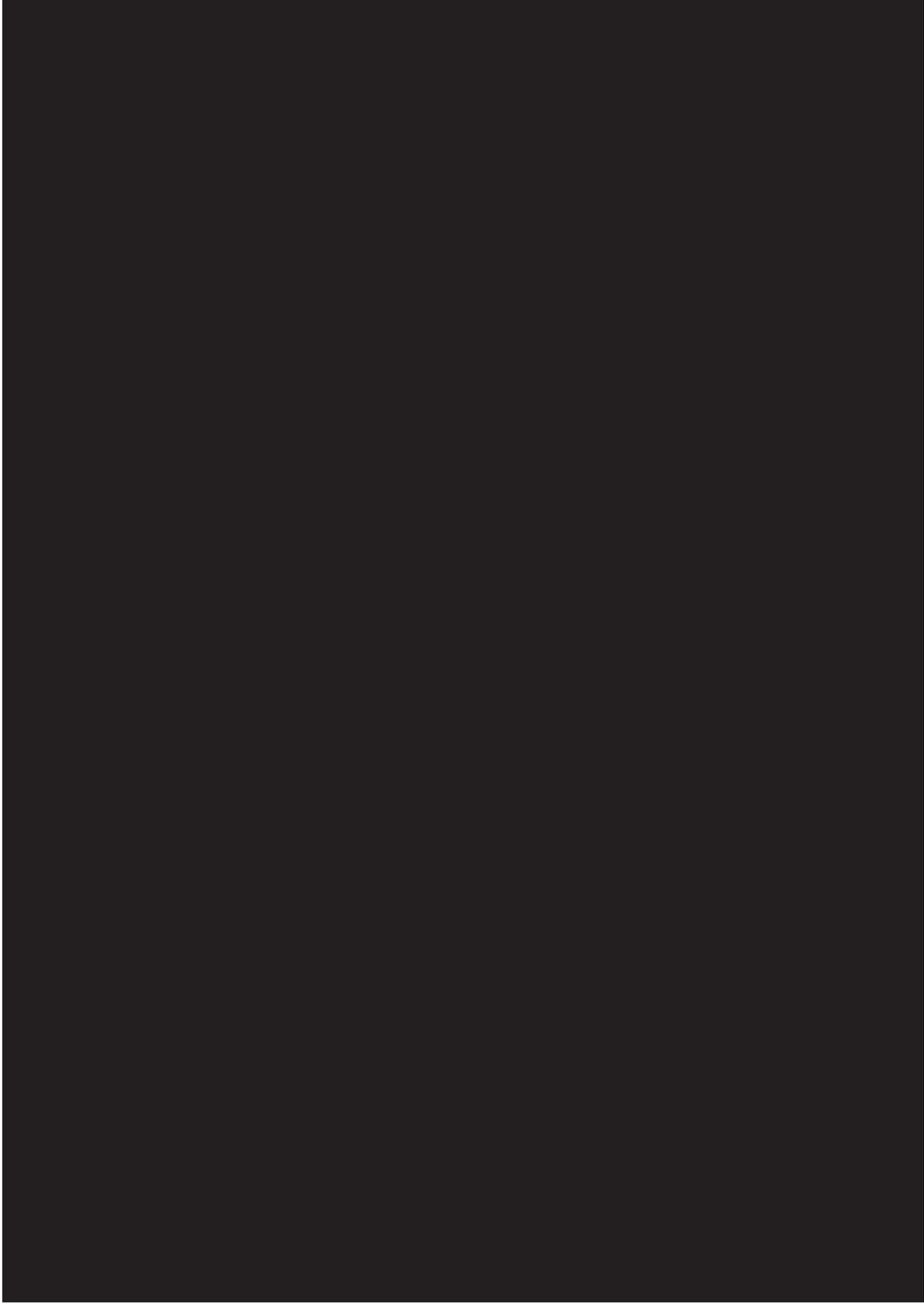


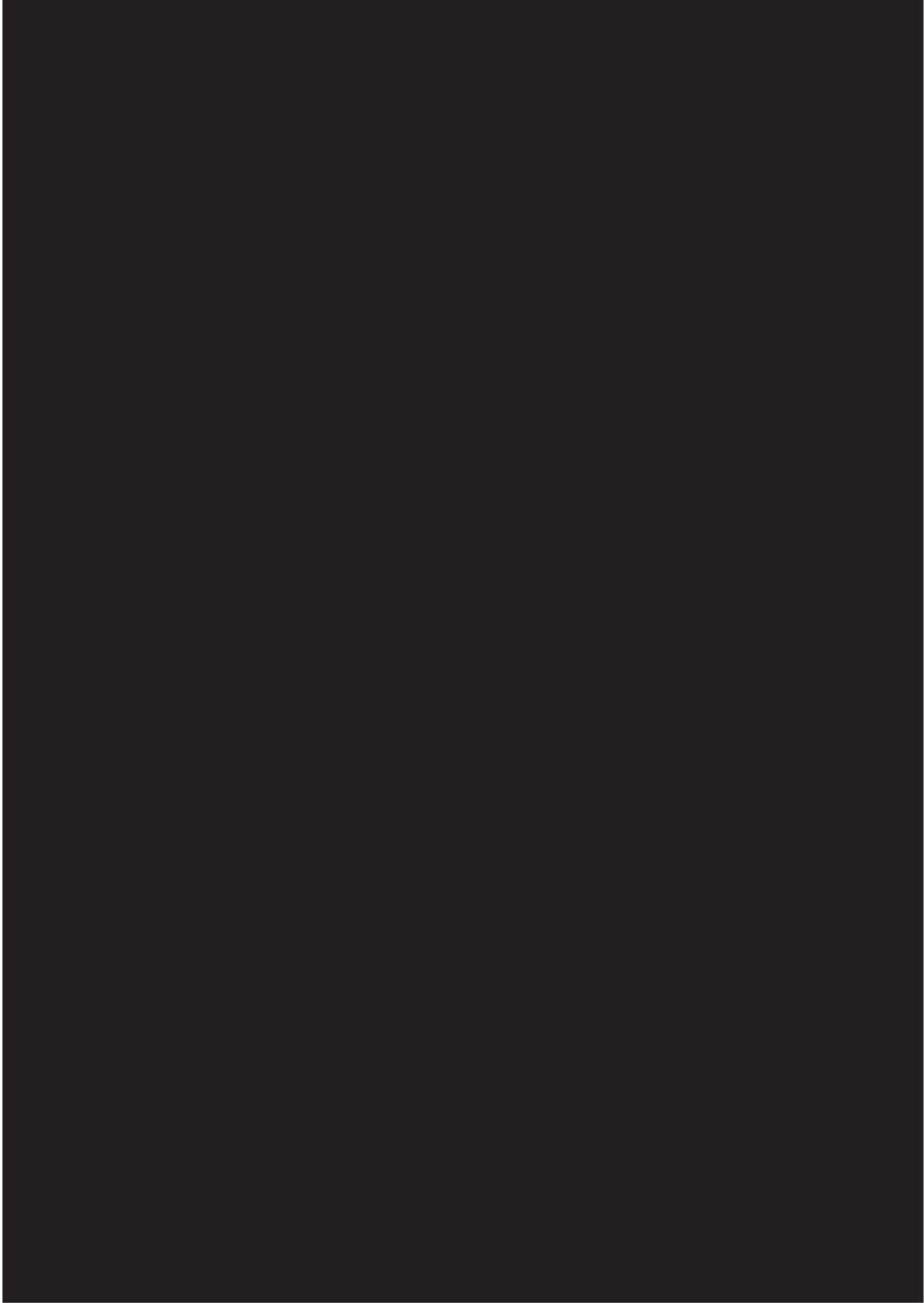


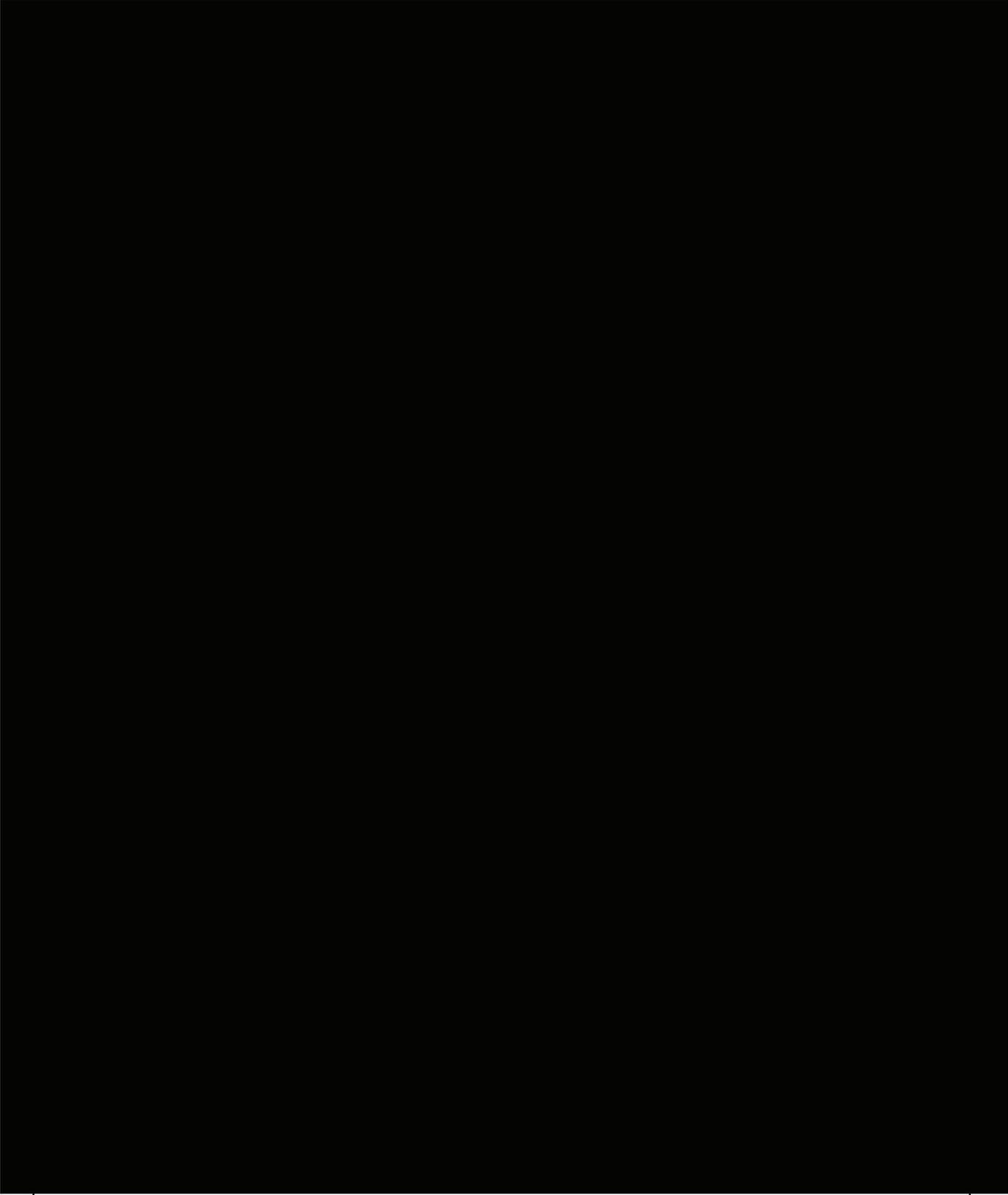












Dans quel cadre l'Union européenne mène-t-elle sa politique migratoire avec le Niger ?

Le pacte de l'Union européenne sur la migration et l'asile fournit le cadre général de

notre engagement en matière de migration avec le Niger.

Cette coopération s'appuie également sur le plan d'action conjoint de La Valette en matière de migration et sur le processus de Rabat (dialogue euro-africain sur les migrations et le développement), fondé en 2006, qui réunit les pays d'Europe et des pays d'Afrique du Nord, d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, guidés par les principes de solidarité, de partenariat et de responsabilité partagée. Le plan d'action de Marrakech pour la période 2018-2020 envisage cinq domaines clés ainsi que 6 priorités d'action transversales, y compris une approche fondée sur les droits de l'homme; les questions de genre et de protection des migrants en situation de vulnérabilité; la lutte contre la xénophobie, le racisme et la discrimination. Dans le cadre du processus de Rabat, le système des pays de référence permet aux partenaires de se porter volontaires pour coordonner et entreprendre des activités dans un domaine particulier du plan d'action de Marrakech, en collaboration avec d'autres pays de référence. Le Niger collabore avec la Côte d'Ivoire et l'Espagne, dans le cadre de la migration irrégulière, du trafic de migrants et de la traite des êtres humains.

Nous nous **engageons concrètement** pour soutenir les autorités nigériennes :

- assurer la protection et l'assistance aux migrants vulnérables, au moyen d'une aide vitale et de services de soutien dans les centres de transit, la sensibilisation aux risques d'un voyage par le désert et les opérations de sauvetage dans le désert ;
- nous créons également des voies sûres et légales grâce à la réinstallation, en mettant l'accent sur le mécanisme de transit d'urgence entre la Libye et le Niger, afin de permettre aux personnes les plus vulnérables ayant besoin d'une protection internationale de venir en Europe sans avoir à risquer leur vie dans le désert et en mer, et de donner la possibilité de retourner volontairement chez elles chez celles qui le souhaitent, où elles reçoivent une aide à la réintégration ;
- lutter contre les réseaux criminels de passeurs et démanteler leur modèle économique, notamment au moyen du programme d'appui budgétaire (AJUSEN) et du déploiement d'une équipe conjointe d'investigation ; aider les autorités nigériennes à élaborer une stratégie nationale en matière de migration. Cela passe également par la mission PSDC de l'Union européenne EUCAP Sahel Niger, qui conseille et forme les autorités nigériennes dans le renforcement de leurs capacités dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée ;
- stimuler le développement économique et créer des alternatives économiques viables et légales pour les personnes dont les moyens de subsistance étaient auparavant tributaires de la traite des êtres humains, notamment par l'intermédiaire du fonds

fiduciaire de l'Union européenne pour l'Afrique.

La nouvelle stratégie Union européenne-Afrique (mars 2020) reconnaît la migration et la mobilité comme l'un des cinq domaines clés d'une coopération future approfondie entre l'Europe et l'Afrique.

Que fait l'Union européenne en matière de sécurité et de justice au Niger ?

Notre coopération en matière de sécurité et de justice consiste en des programmes visant à :

- soutenir l'État nigérien dans les secteurs de la justice, de la sécurité et de la gestion des frontières,
- renforcer le système judiciaire et l'accès à la justice,
- améliorer les capacités du Niger à enquêter sur les réseaux criminels de passeurs et de trafiquants et à prévenir la propagation du terrorisme,
- affirmer la présence de l'État dans les zones fragiles et le contrôle aux frontières en améliorant la mobilité des forces de sécurité,
- renforcer le respect des droits de l'homme par les forces de sécurité et de défense,
- soutenir la Force conjointe du G5 Sahel et la stabilisation de la région du lac Tchad.

Cette aide a été mise en œuvre par l'intermédiaire du fonds fiduciaire de l'Union européenne pour l'Afrique, de l'instrument contribuant à la stabilité et à la paix et de la facilité de soutien à la paix pour l'Afrique.

EUCAP Sahel Niger

- Notre mission PSDC civile EUCAP Sahel Niger aide les autorités nigériennes en formant et en conseillant les forces nigériennes dans la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée et la migration irrégulière d'une manière intégrée, cohérente, durable et respectueuse des droits de l'homme.
- EUCAP Sahel Niger collabore avec nos partenaires internationaux sur le terrain, en particulier l'OIM, pour atténuer les risques pris par les migrants le long des routes migratoires.
- EUCAP Sahel Niger n'a pas de mandat exécutif. La mission fournit des conseils stratégiques, des formations et un accompagnement aux forces de sécurité intérieure nigériennes, et comporte également une dimension de renforcement des capacités.

Sur l'initiative conjointe UE-OIM

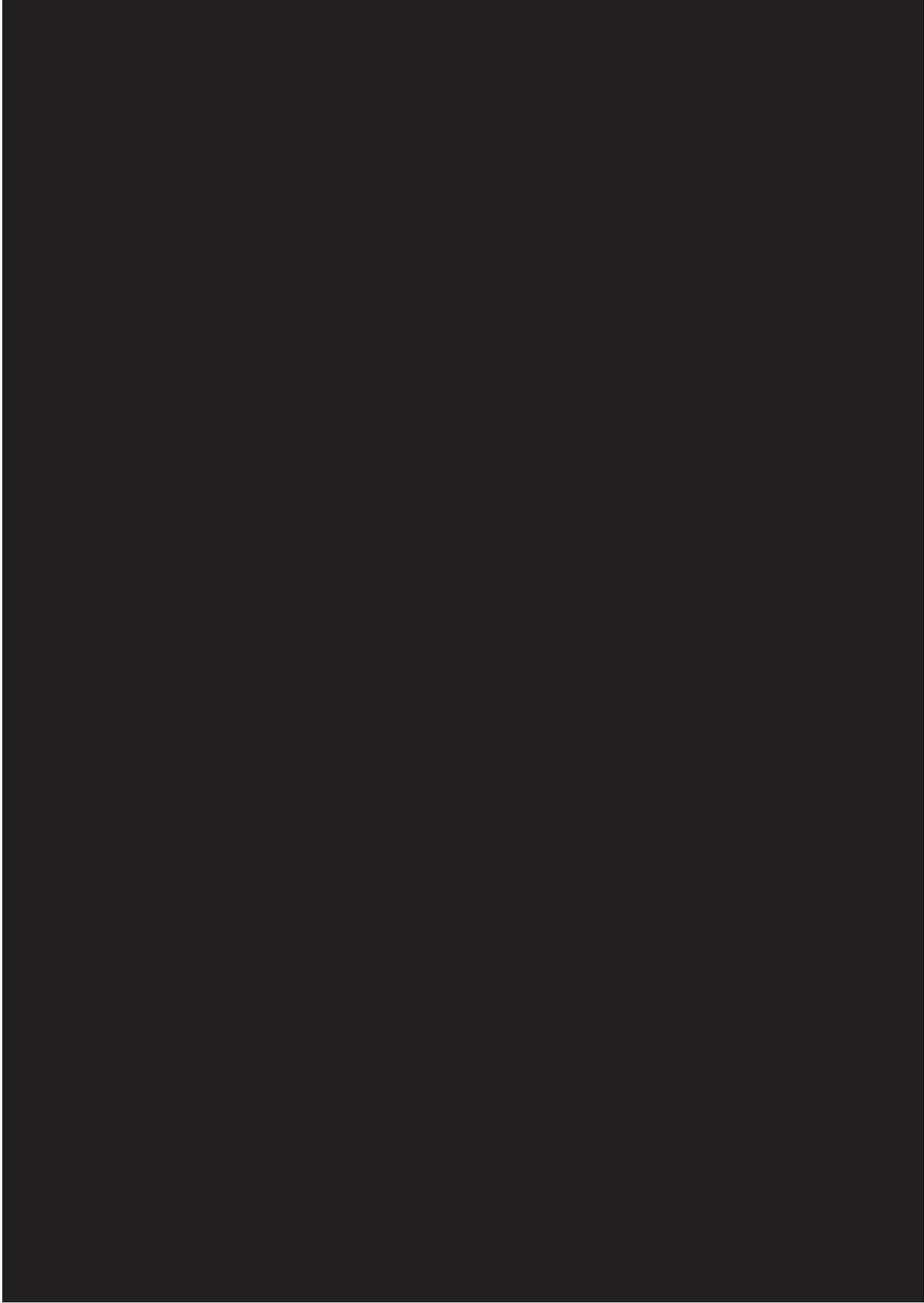
- Nous aidons les migrants bloqués, ainsi que l'OIM, par l'intermédiaire des 6 centres de transit de l'OIM financés par l'Union européenne dans l'ensemble du pays, où plus de 42 000 personnes ont bénéficié d'une aide vitale et d'une série de services de soutien, tels que la nourriture ou un abri temporaire, l'assistance médicale et psychosociale, l'accès à l'information, les conseils et la recherche des familles.
- Nous leur offrons la possibilité de retourner volontairement dans leur pays d'origine, où ils reçoivent une aide à la réintégration. Depuis 2017, plus de 41 629 migrants

(février 2021) ont été aidés à rentrer chez eux depuis le Niger dans le cadre de l'initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants. En outre, 9 000 migrants nigériens de retour dans leur pays ont bénéficié d'une aide à l'accueil et/ou à la réintégration après leur arrivée.

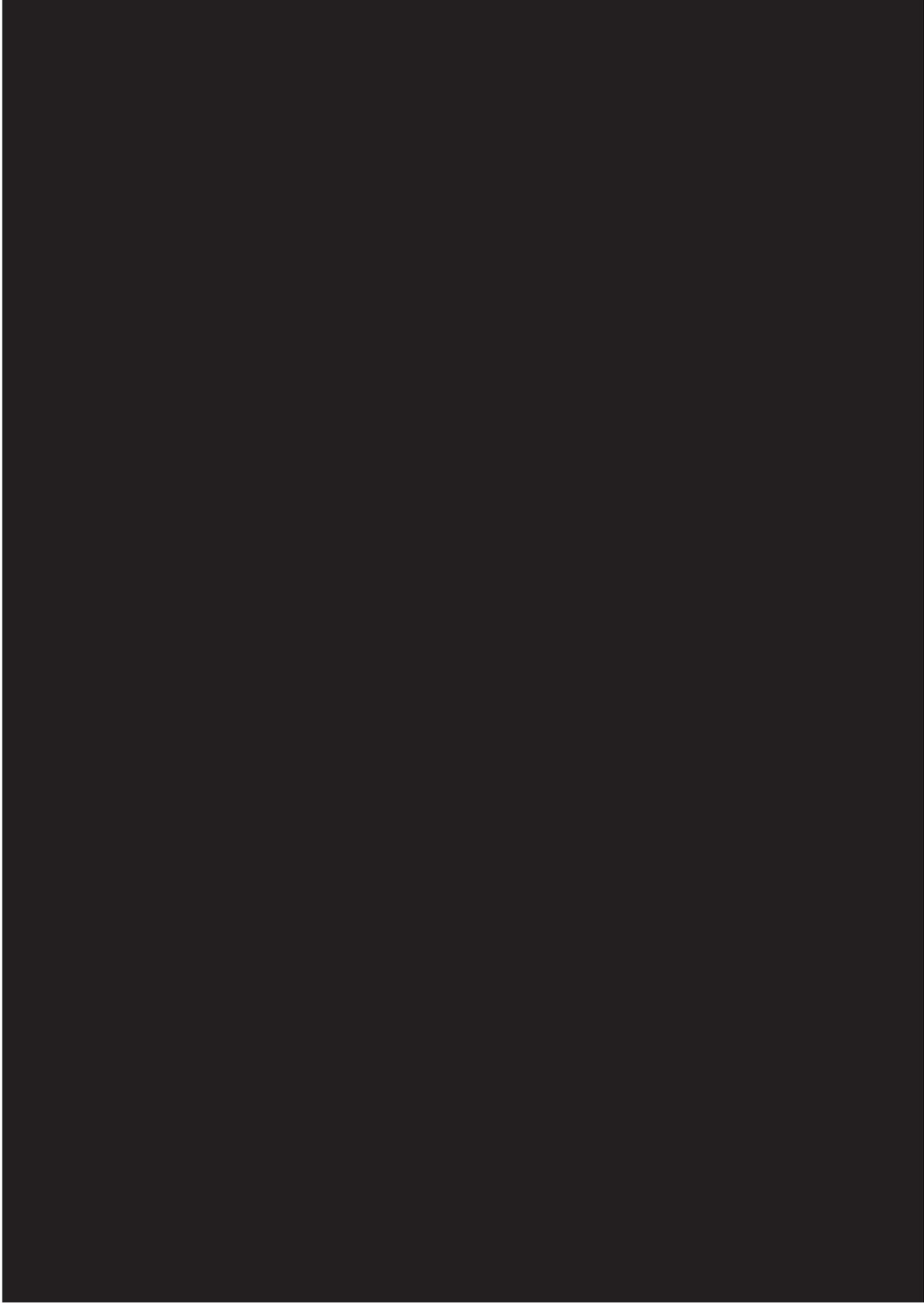
- EUCAP Sahel Niger collabore avec nos partenaires internationaux sur le terrain, en particulier l'OIM, pour soutenir les migrants le long des routes. À ce jour (février 2021), 29 589 migrants abandonnés dans le désert ont été secourus par l'OIM, en coopération avec les forces de sécurité nigériennes.
- Avec le soutien supplémentaire du financement allemand, des actions de stabilisation communautaire, décidées conjointement avec les autorités et communautés locales, sont mises en place dans le nord du Niger et le long de la frontière algérienne, en particulier dans les villes d'Agadez, Arlit et Assamaka, afin de minimiser les conséquences de l'afflux migratoire sur les populations locales.
- En outre, l'Union européenne soutient des activités de sensibilisation, qui apportent aux personnes des informations fiables et réalistes sur les potentiels dangers d'une traversée du désert vers la Libye et l'Algérie.

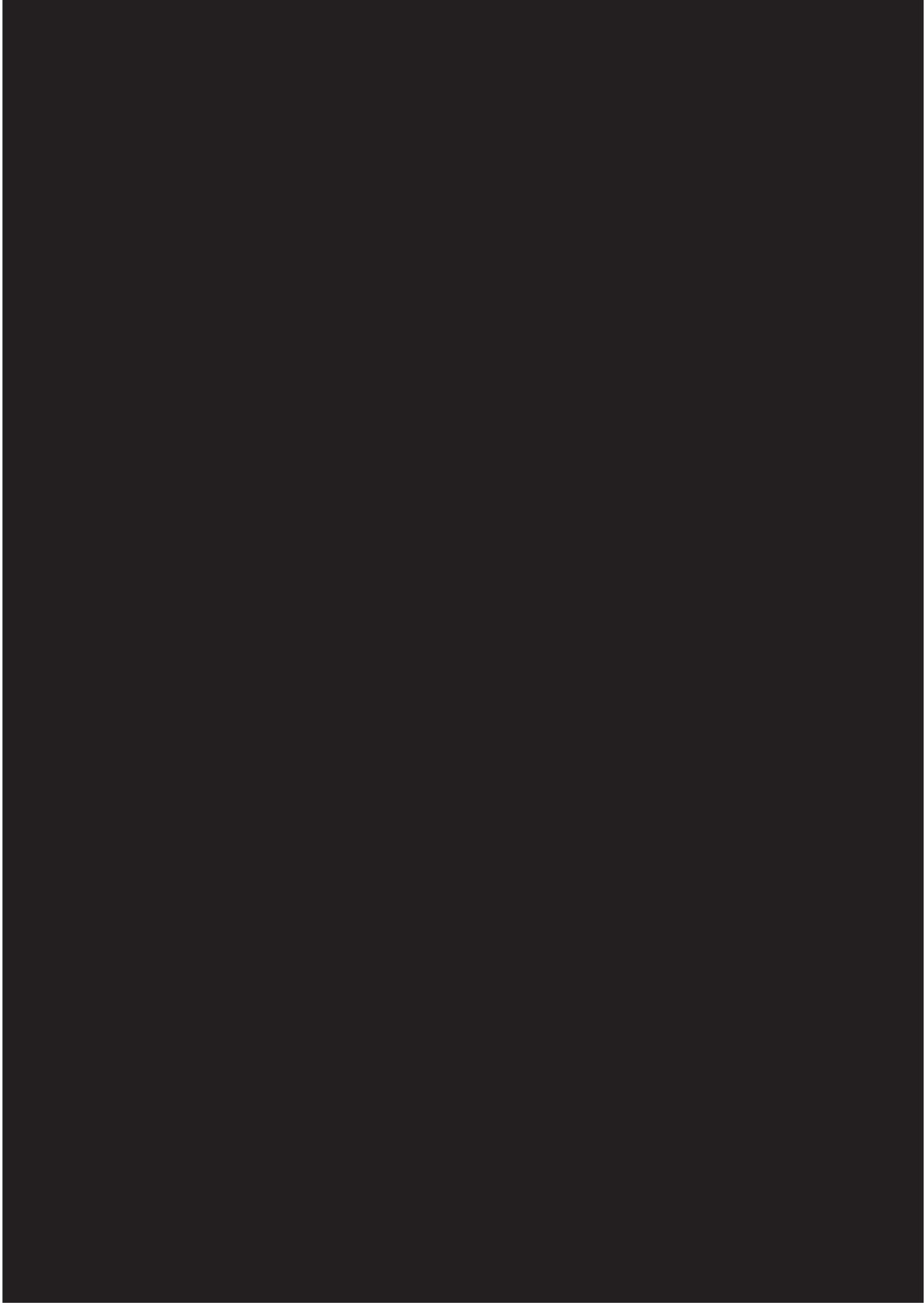
Sur le mécanisme de transit d'urgence du HCR (MTU)

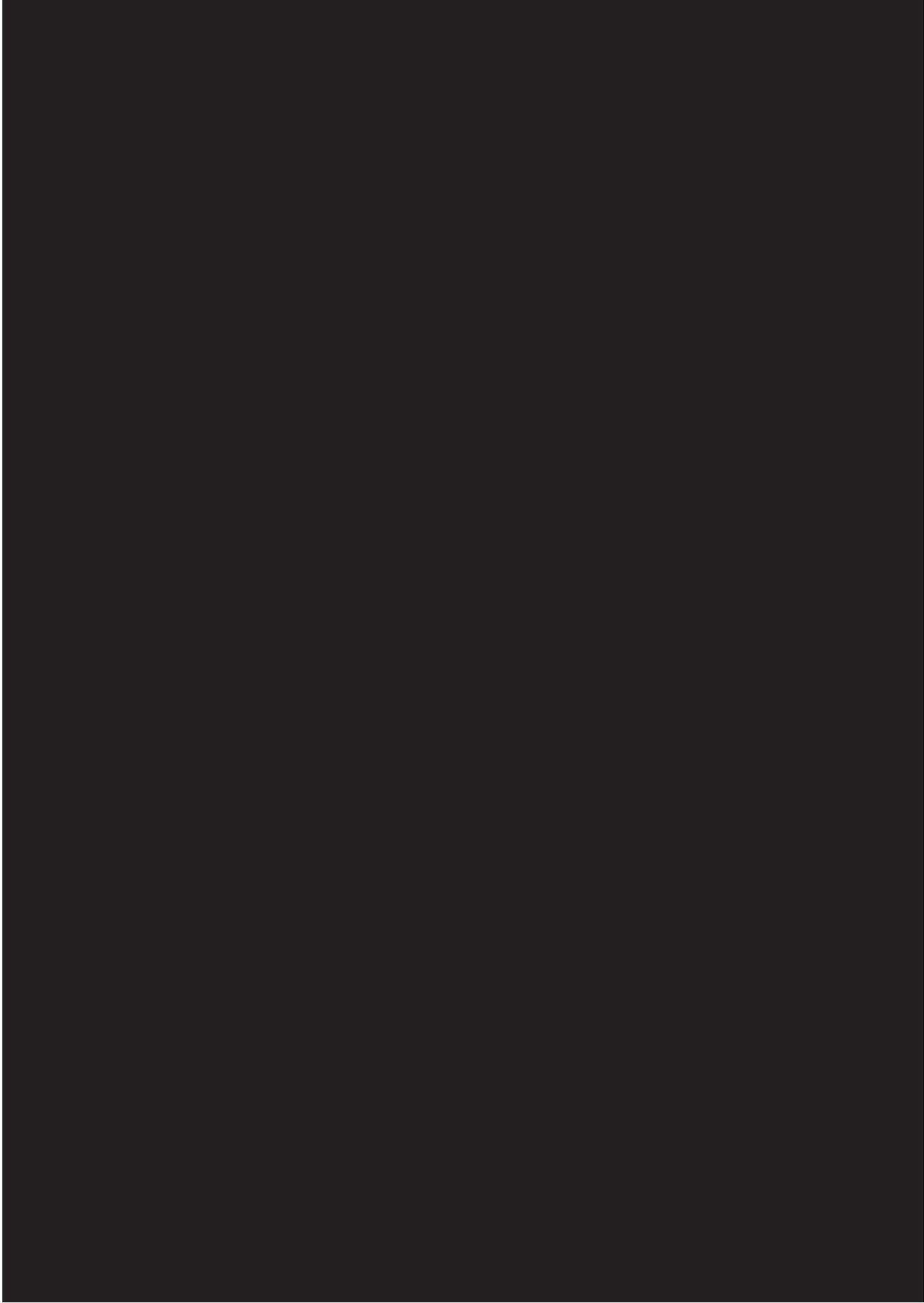
- Nous travaillons en étroite collaboration avec les autorités nigériennes pour créer des voies de migration sûres et légales, notamment grâce à la réinstallation dans le cadre du mécanisme de transit d'urgence entre la Libye et le Niger.
- Le MTU permet aux personnes vulnérables ayant besoin d'une protection internationale de venir en Europe sans avoir à risquer leur vie dans le désert ou en mer.
- Parallèlement, nous offrons également la possibilité de rentrer volontairement chez eux à ceux qui le souhaitent, où ils reçoivent une aide à la réintégration.
- Notre priorité reste certainement de sauver des vies et de fournir des voies légales aux personnes ayant besoin d'une protection internationale. Le mécanisme de transit d'évacuation (MTE) a permis l'évacuation de 3,710 réfugiés de Libye vers le Niger et la réinstallation de 3,255 réfugiés du Niger vers l'Union européenne.
- Dans le contexte de la COVID-19, nous avons invité les États membres de l'Union européenne à continuer d'introduire des modalités de traitement souples et à veiller à ce que les transferts de personnes acceptées pour la réinstallation aient lieu rapidement lors des saisines.











Activités initiées ou suivies par la DG HOME

Le Niger participe à une équipe conjointe d'enquête et fait partie d'un partenariat opérationnel commun :

- **Équipe conjointe d'investigation (ECI) Niger**, avec une contribution de l'UE de 11.5 millions d'euros au titre du Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique, coordonné par la France et soutenu par l'Espagne.

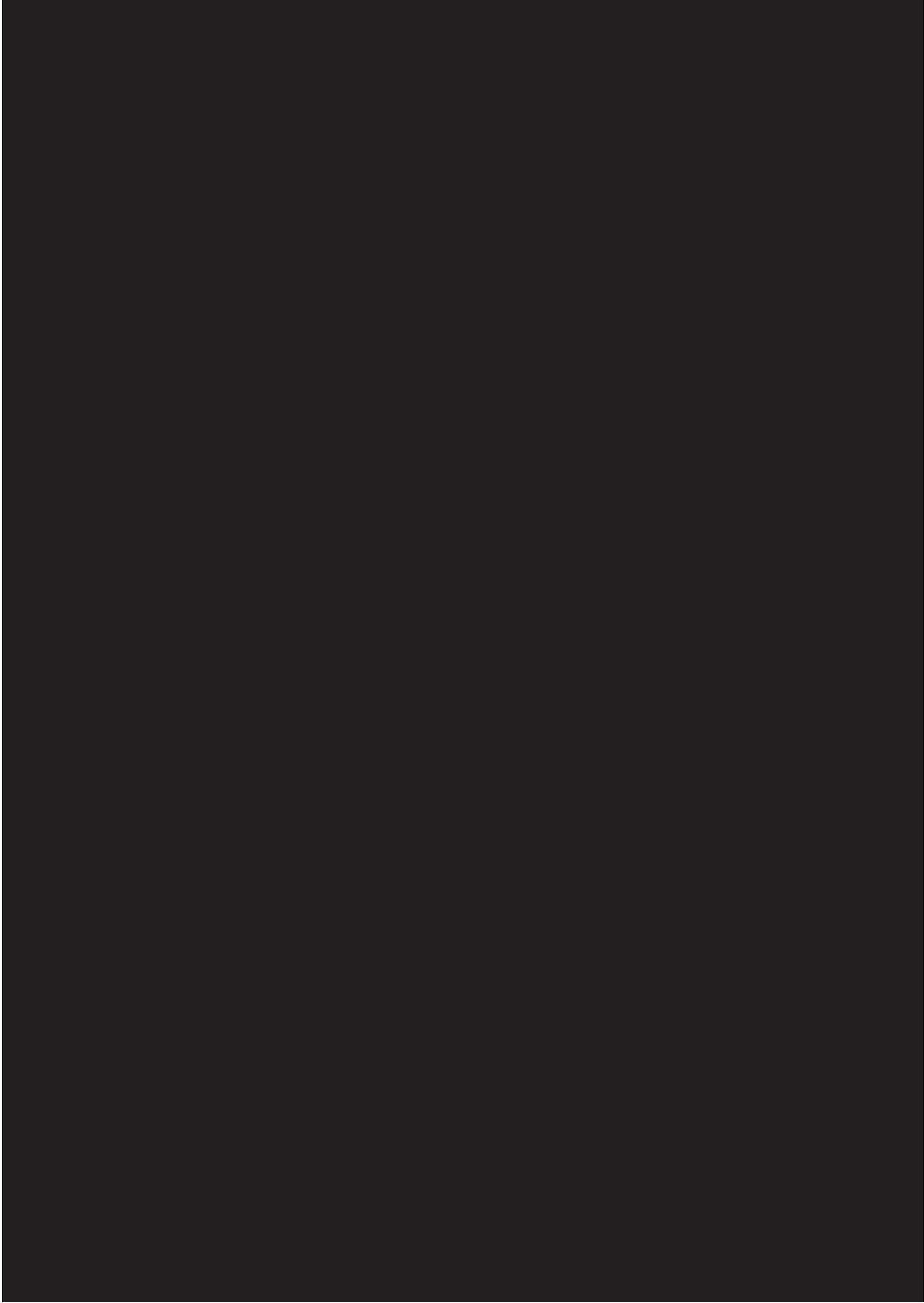
Période de mise en œuvre: 28 décembre 2016-27 décembre 2022.

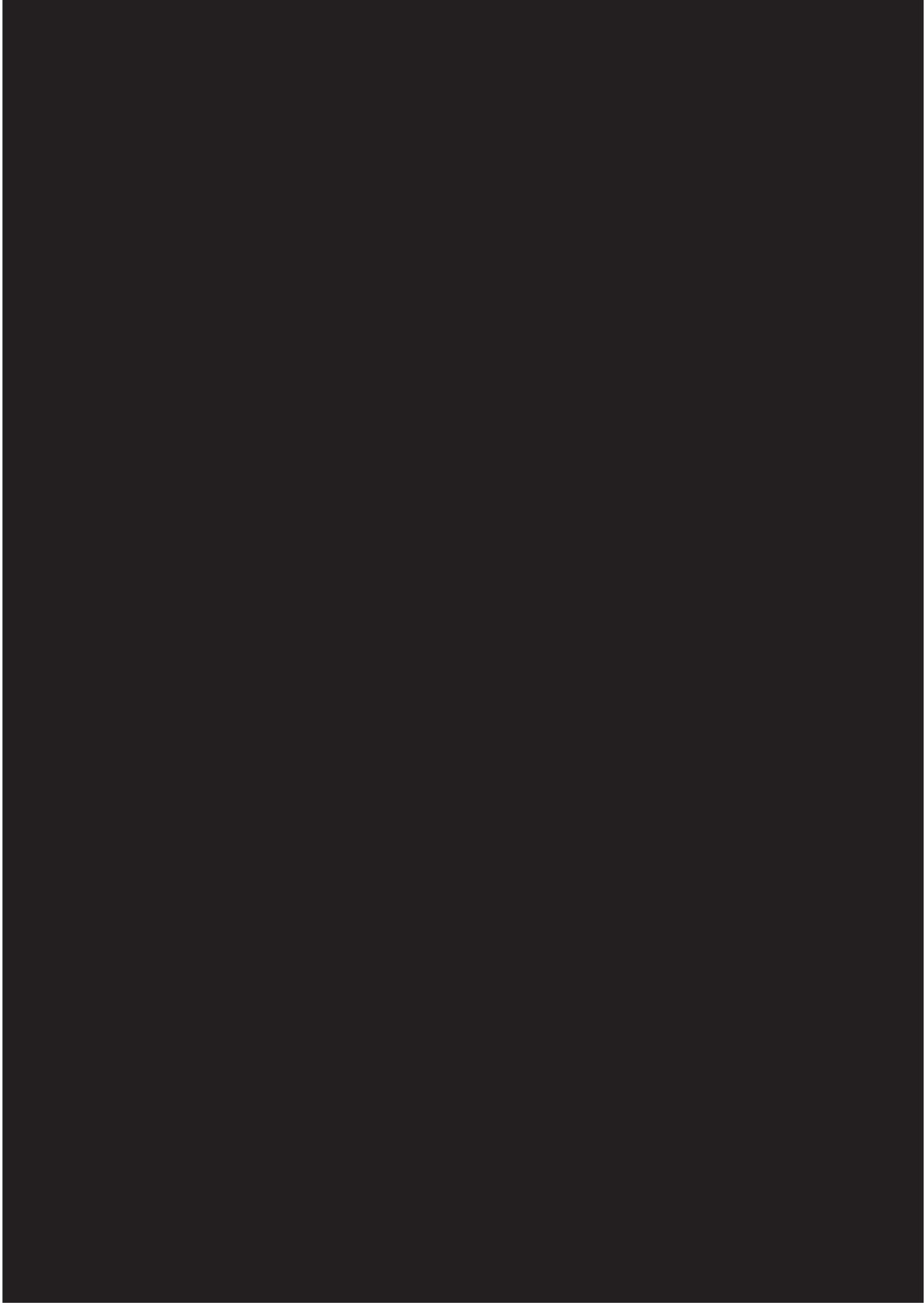
Couverture géographique et activités: En 2017, une équipe conjointe d'investigation au Niger a reçu une aide de 6 millions d'euros au titre du fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique. À la suite d'un complément en 2019, l'aide totale s'élève à 11.5 millions d'euros. Par l'intermédiaire de cette équipe conjointe d'investigation, des agents des services répressifs espagnols et français travaillent aux côtés des services répressifs nigériens pour enquêter sur les réseaux de trafic de migrants et de traite des êtres humains. Le pays hôte est chef de file, les forces de l'ordre nigériennes mènent les opérations et les experts des États membres fournissent des conseils, un renforcement des capacités et un soutien éventuel aux opérations. Elle est considérée comme un succès. Au 27 mai 2021, l'ECI Niger a soutenu l'arrestation de 554 suspects et contribué à 338 procédures judiciaires, ainsi qu'à l'identification de 50 réseaux criminels nationaux et internationaux.

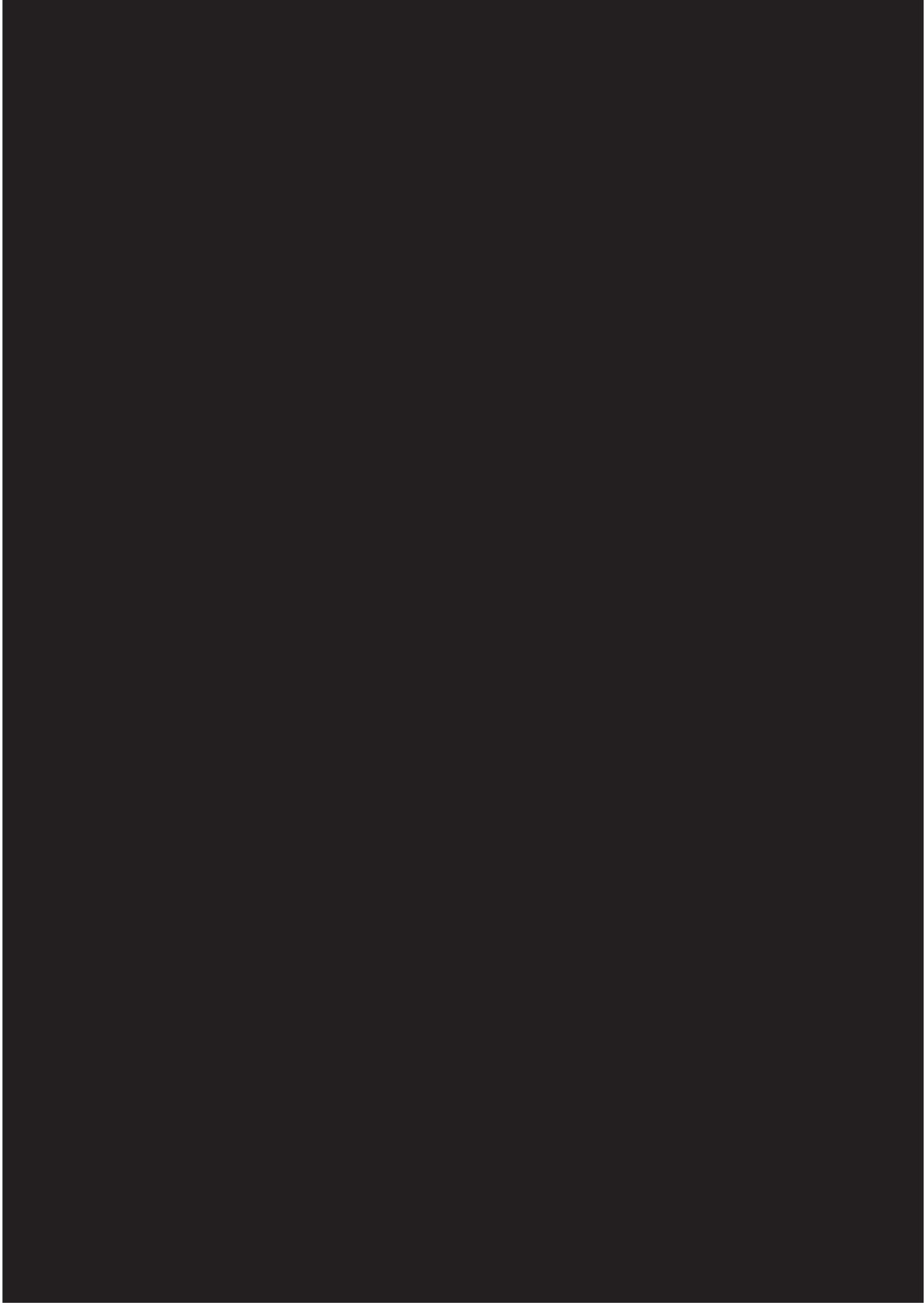
- **Un partenariat opérationnel commun, en Afrique du Nord, contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains**, doté d'une contribution de l'UE de 7.5 millions d'euros au titre du Fonds pour la sécurité intérieure — Police 2014-2020, est géré par un consortium de partenaires. L'Autriche en est le principal coordinateur et la France, l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas et Interpol en sont membres. Il mobilise les autorités compétentes des pays, régions et organisations africains, en mettant l'accent sur la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Tunisie, le Nigeria, l'Éthiopie, l'Érythrée, le Soudan et l'AFRIPOL, ainsi qu'un programme de travail associant le Niger.
- **Mise en réseau de partenariats opérationnels communs en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale (NETCOP)**, doté d'une contribution de l'UE de 1.5 millions d'euros au titre du Fonds pour la sécurité intérieure — Police 2014-2020, est géré par un consortium de partenaires. La France est le principal coordinateur et l'Espagne est membre. Le projet soutient la mise en place d'un réseau de partenariats opérationnels communs (POC) existants en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, dans le but de mailler les POC Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie et Gambie, ainsi que l'ECI Niger. Le projet vise à structurer l'échange et l'analyse d'informations opérationnelles entre les équipes de la région ainsi que le partage de bonnes pratiques. La coopération opérationnelle sera également renforcée par l'organisation d'ateliers, de conférences, de formations et d'échanges/jumelages régionaux entre les équipes

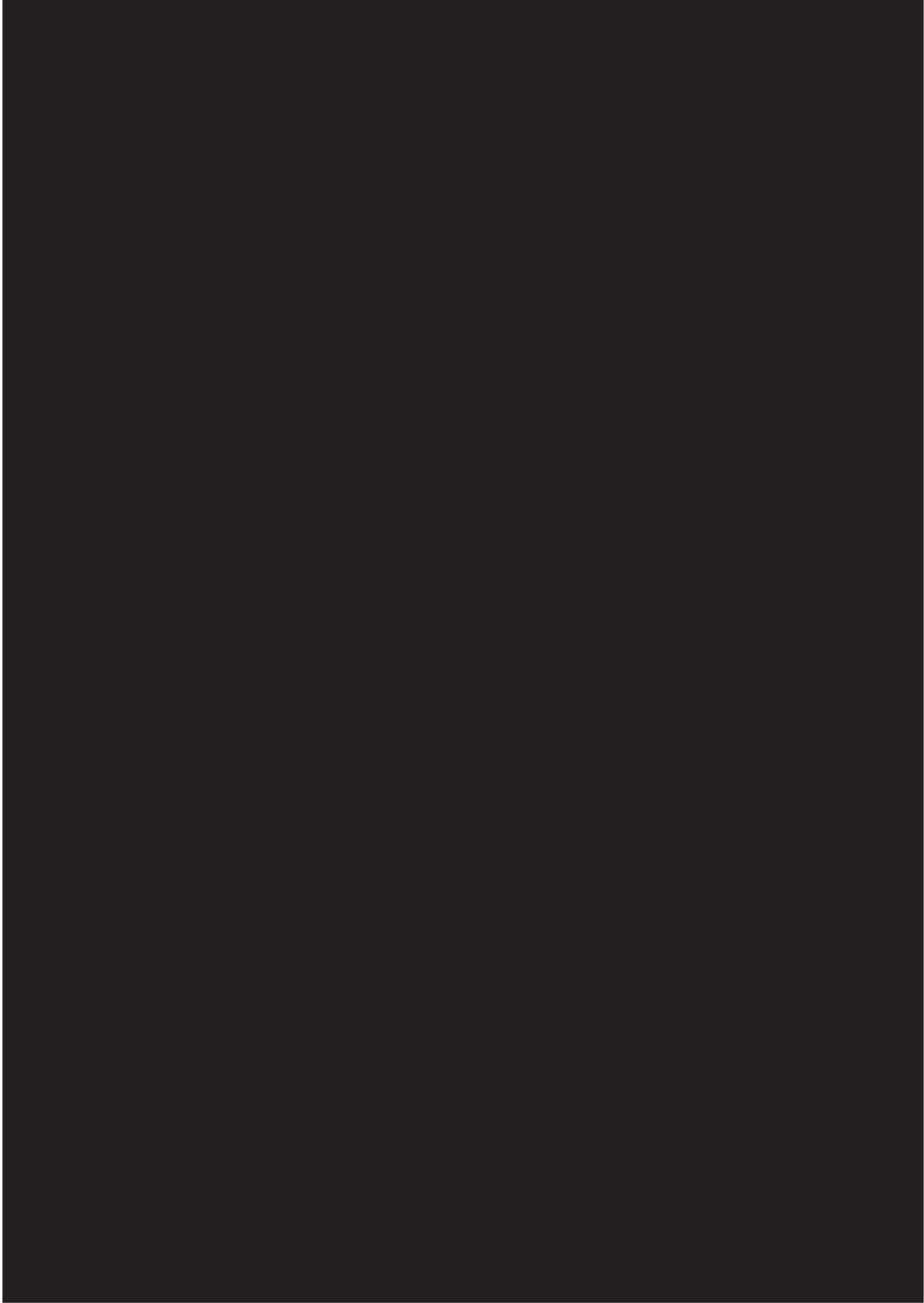
d'enquête africaines. L'équipe de projet française et espagnole est basée à Dakar (Sénégal).

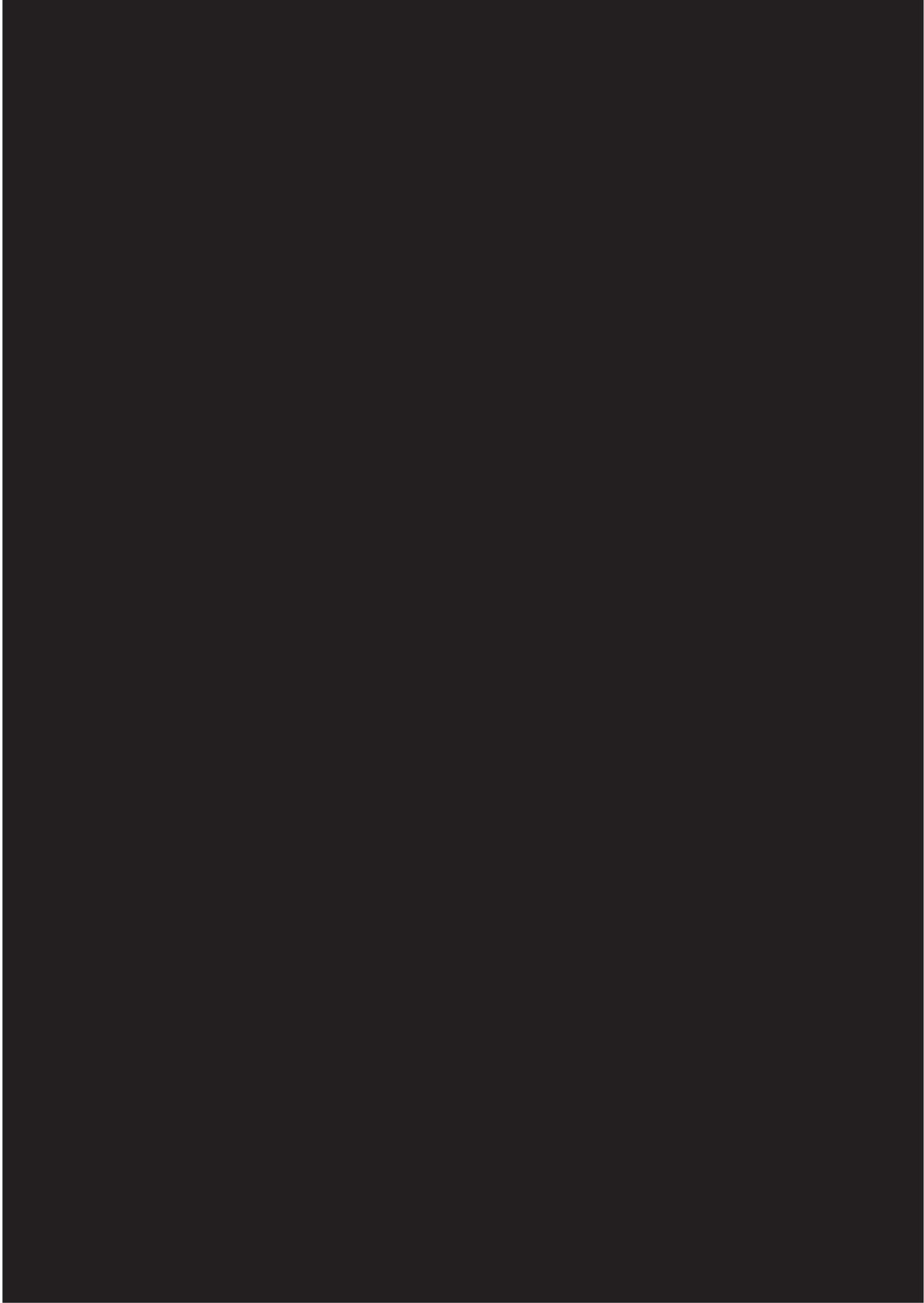
- **Programme régional de développement et de protection pour l'Afrique du Nord**, financé par le FAMI entre 2014 et 2020 et cofinancé et géré par le ministère italien de l'intérieur. Pour le Niger, ces projets se sont élevés à 9.7 millions d'euros de contributions de l'UE et ont financé le renforcement des capacités des autorités nigériennes en matière d'identification et d'enregistrement des demandeurs d'asile. Les autorités nigériennes ont également reçu une formation spécialisée pour répondre aux besoins des victimes de la traite des êtres humains et des personnes renvoyées de force depuis l'Algérie. Les activités comprenaient également la fourniture de cours d'alphabétisation et d'enseignement informel pour les réfugiés et les demandeurs d'asile, des services de conseil individuel et une assistance psychologique et médicale. À Zinder (à la frontière méridionale du Niger avec le Nigeria), il s'agissait notamment d'apporter un soutien aux victimes de la traite des êtres humains; à Assamaka, Arlit et Agadez (près de la frontière algérienne et le long d'une route migratoire clé passant par le Niger), elle comprenait la construction de nouvelles installations, la distribution de denrées alimentaires et non alimentaires aux personnes dans le besoin, l'amélioration des conditions d'accueil et la fourniture de services de protection aux demandeurs d'asile et aux réfugiés. Les autorités nigériennes ont également reçu une formation spécialisée pour répondre aux besoins des victimes de la traite des êtres humains et des personnes renvoyées d'Algérie par la force.

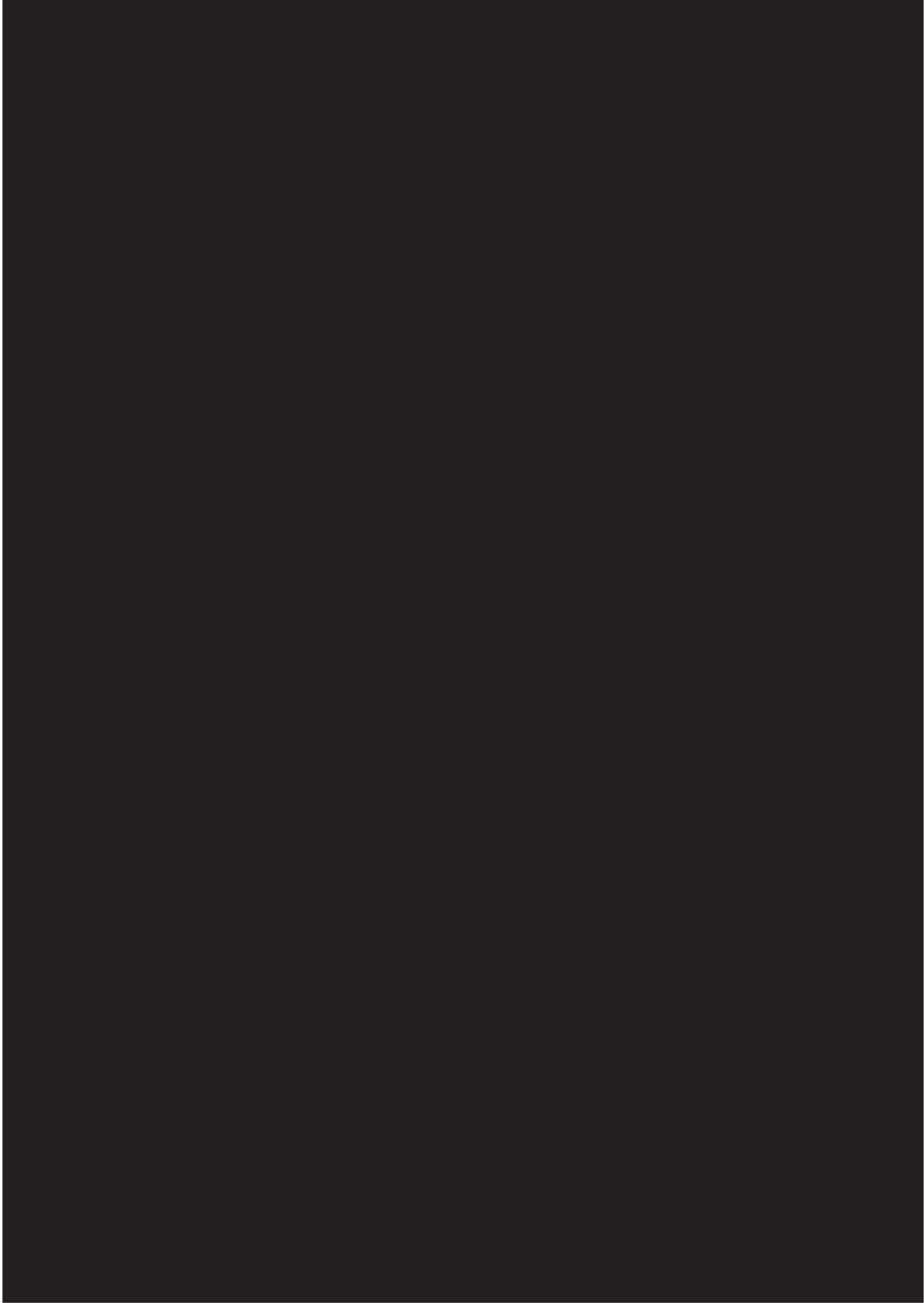


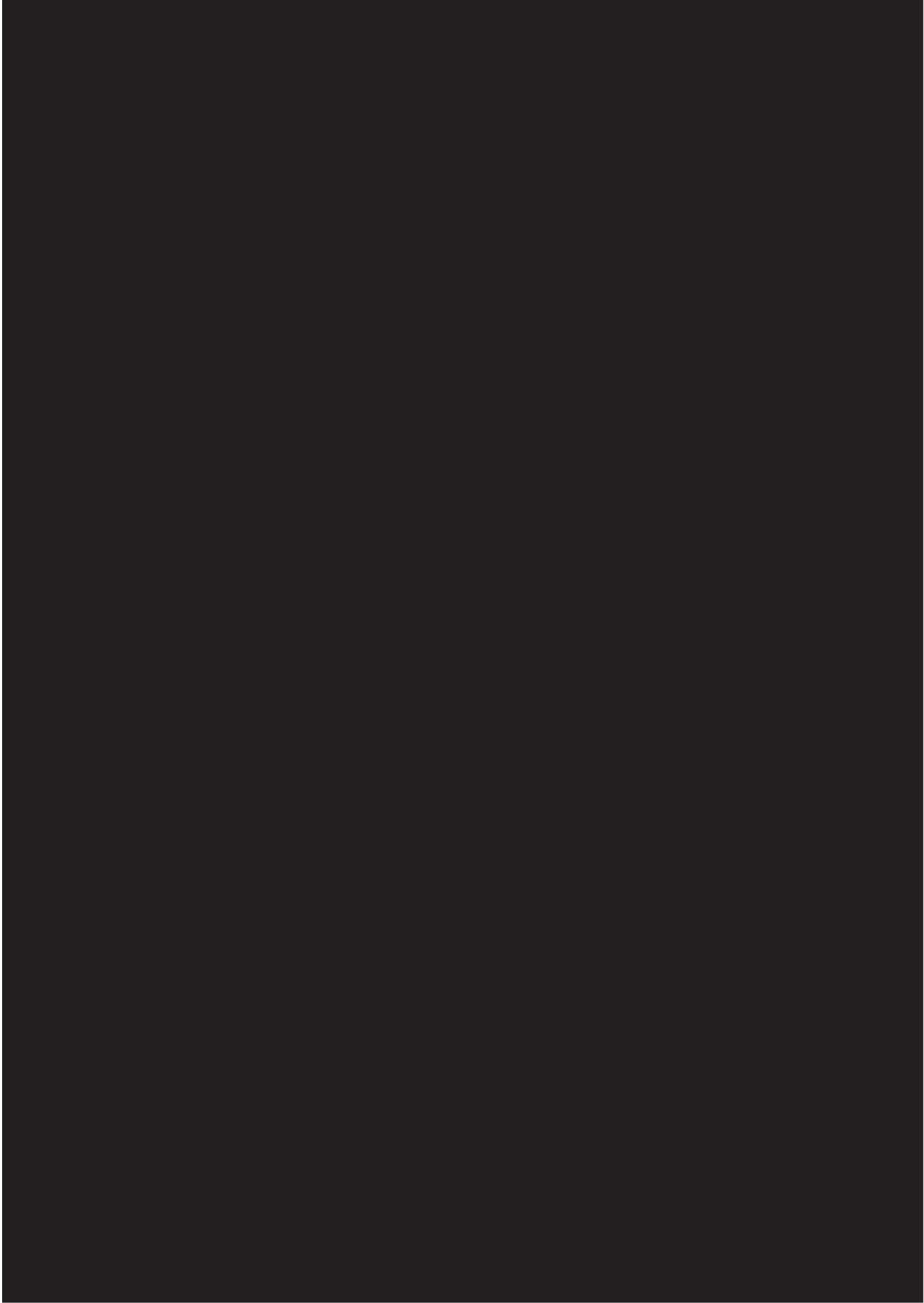


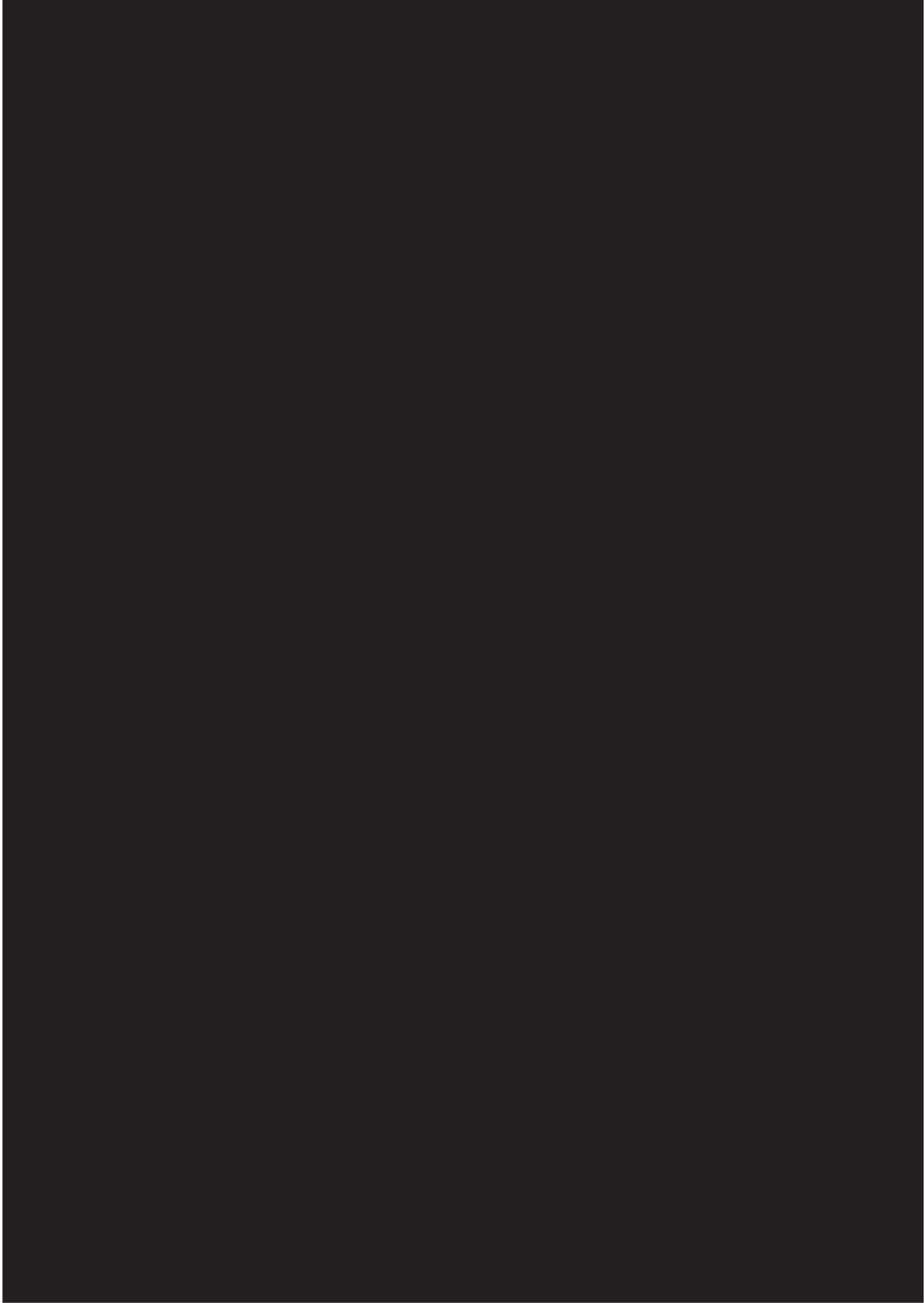


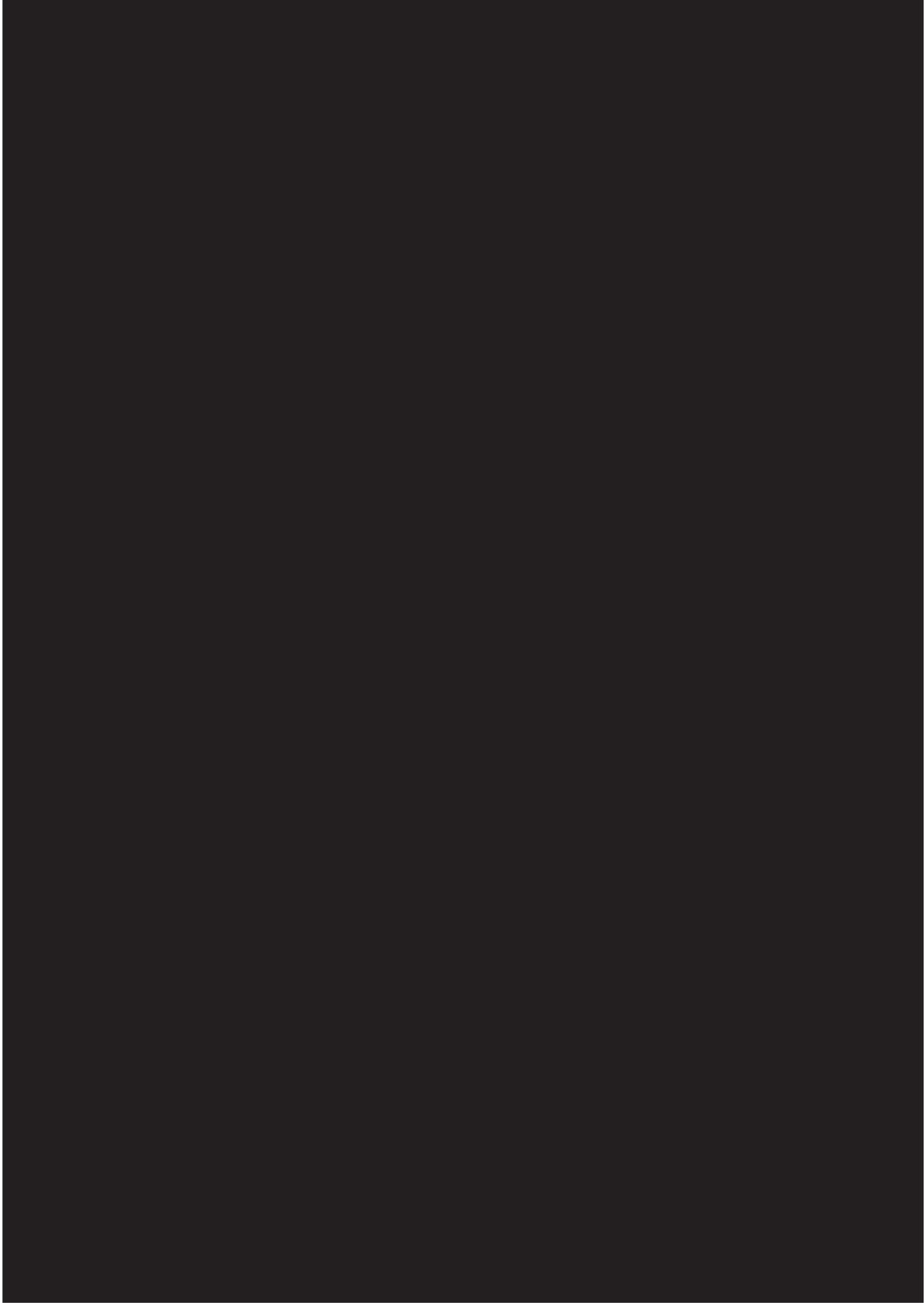


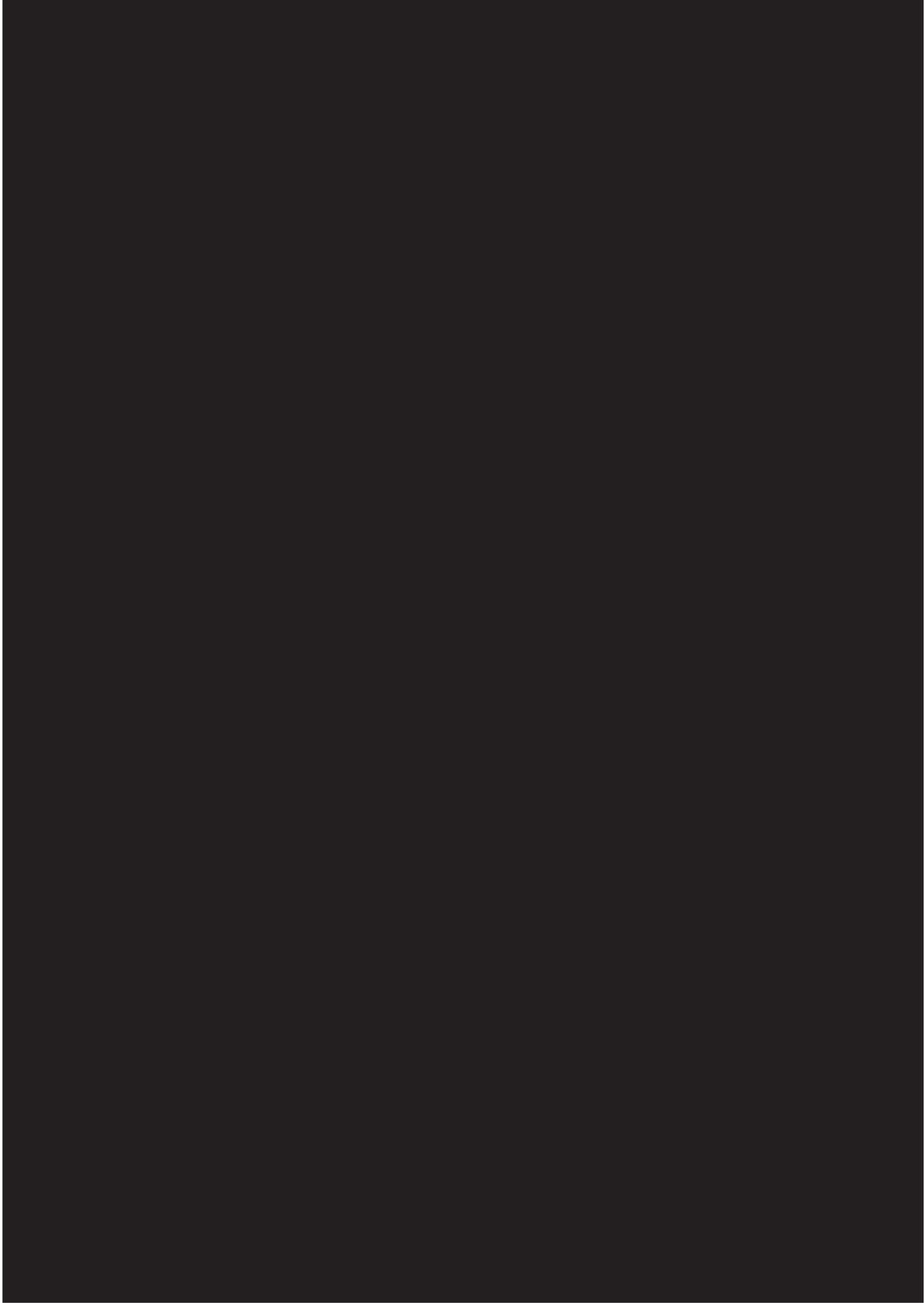


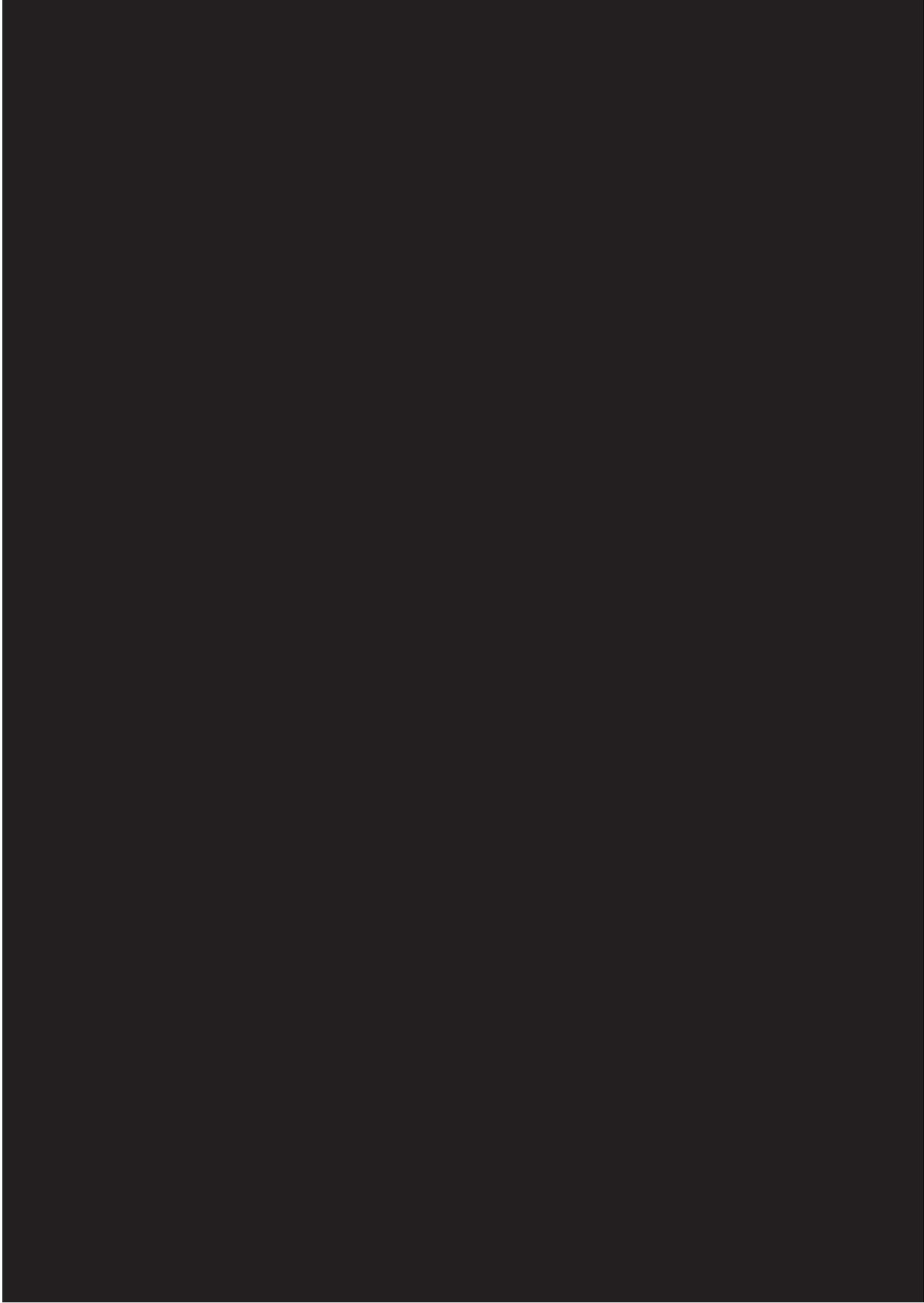


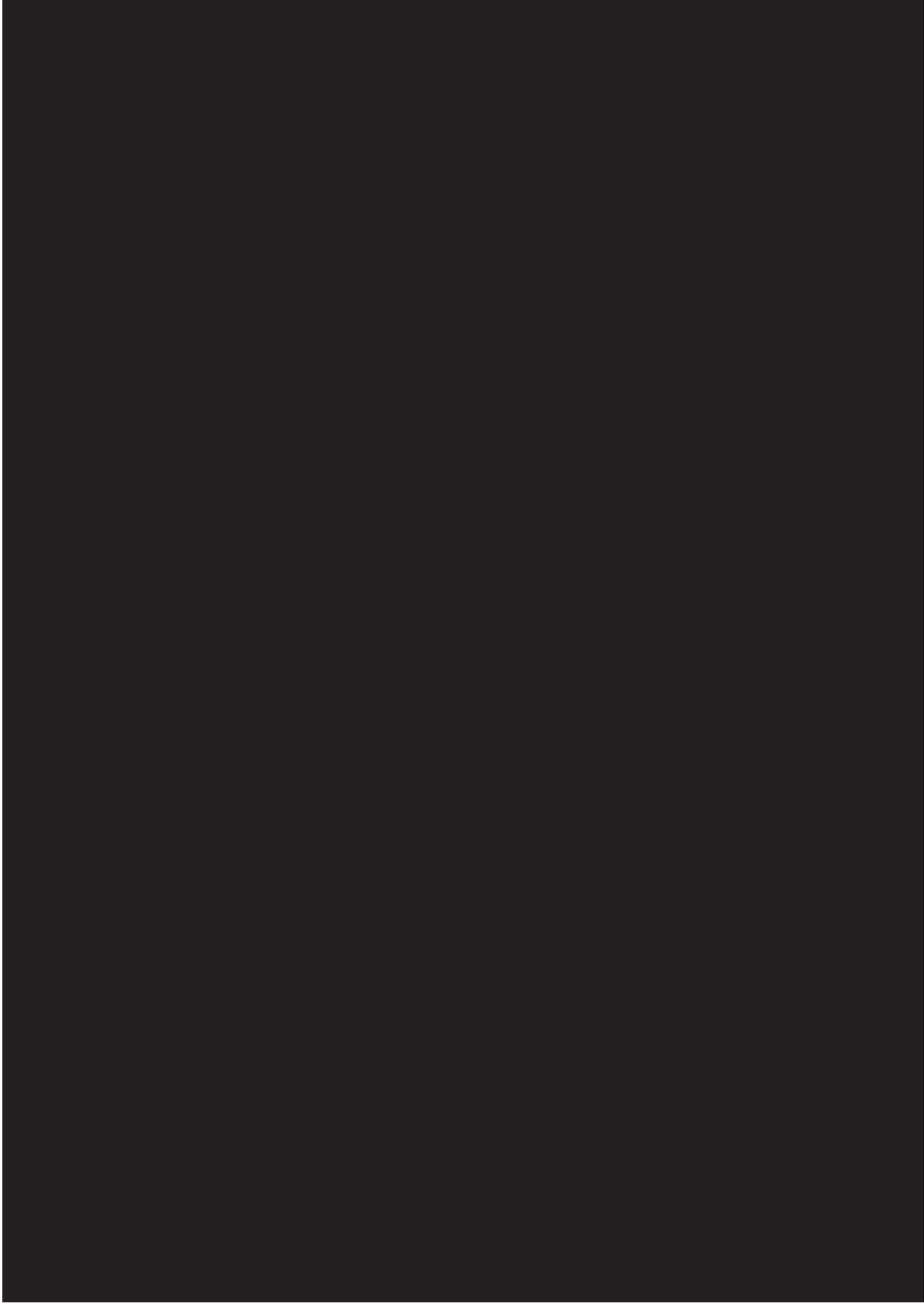


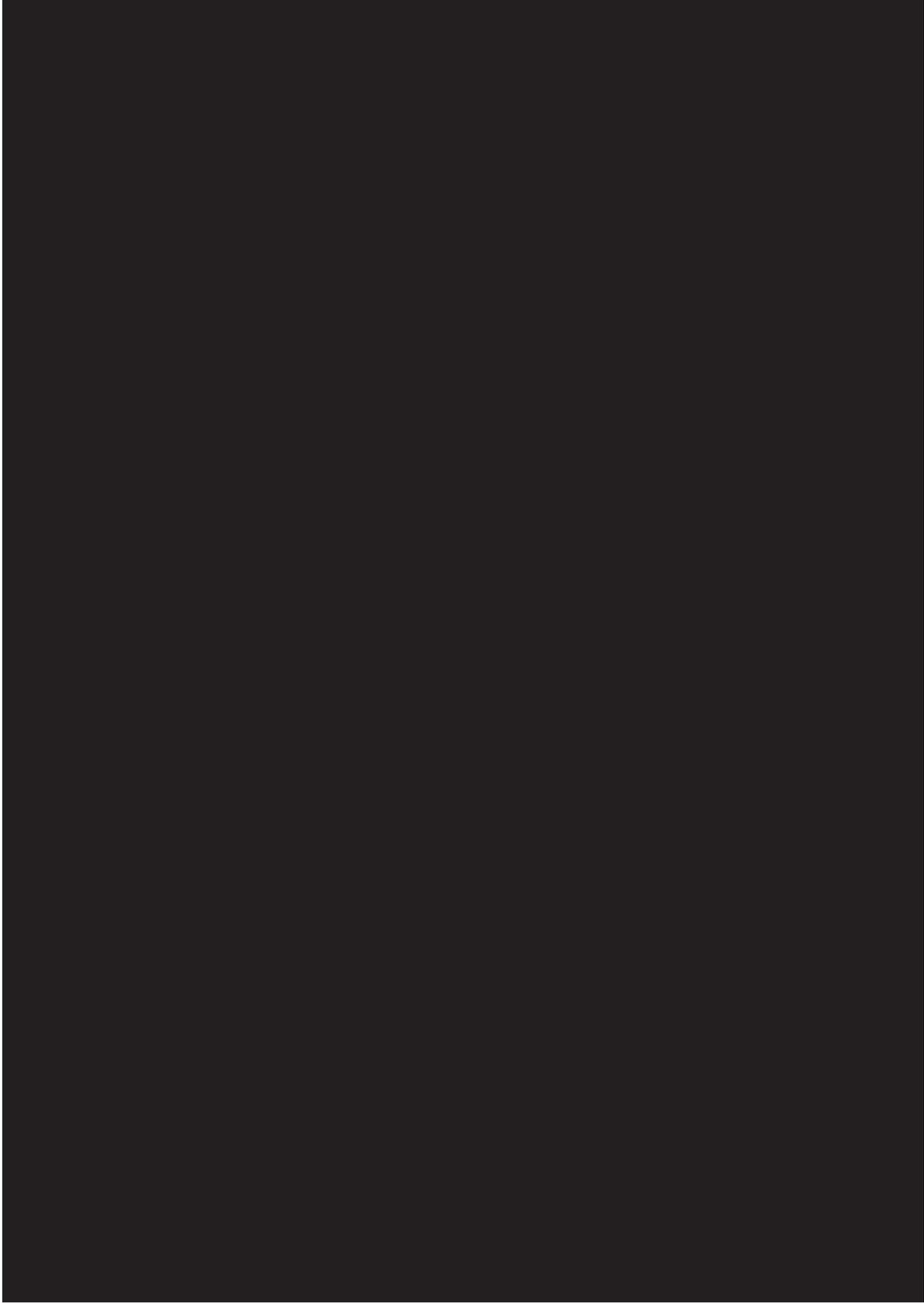


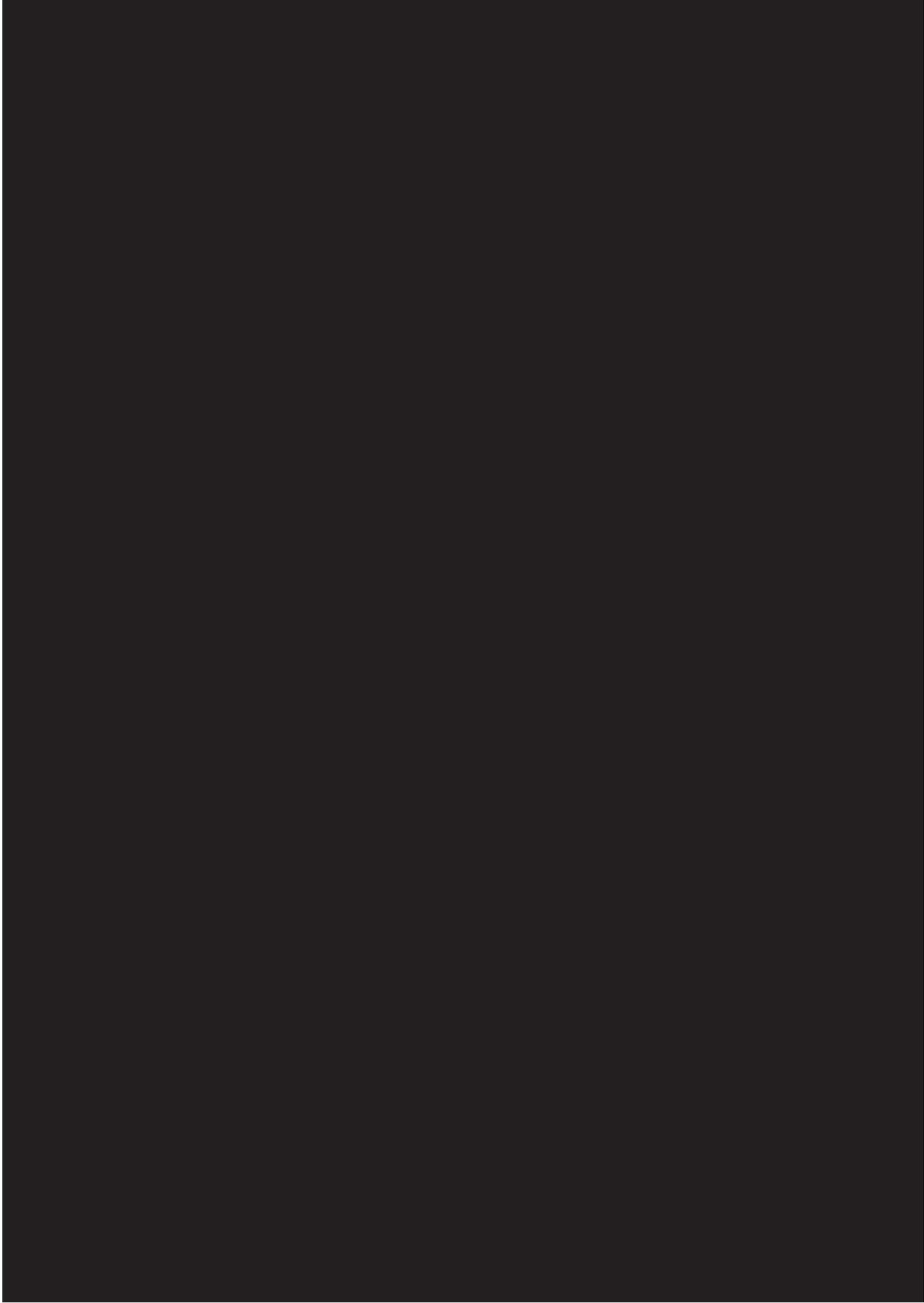


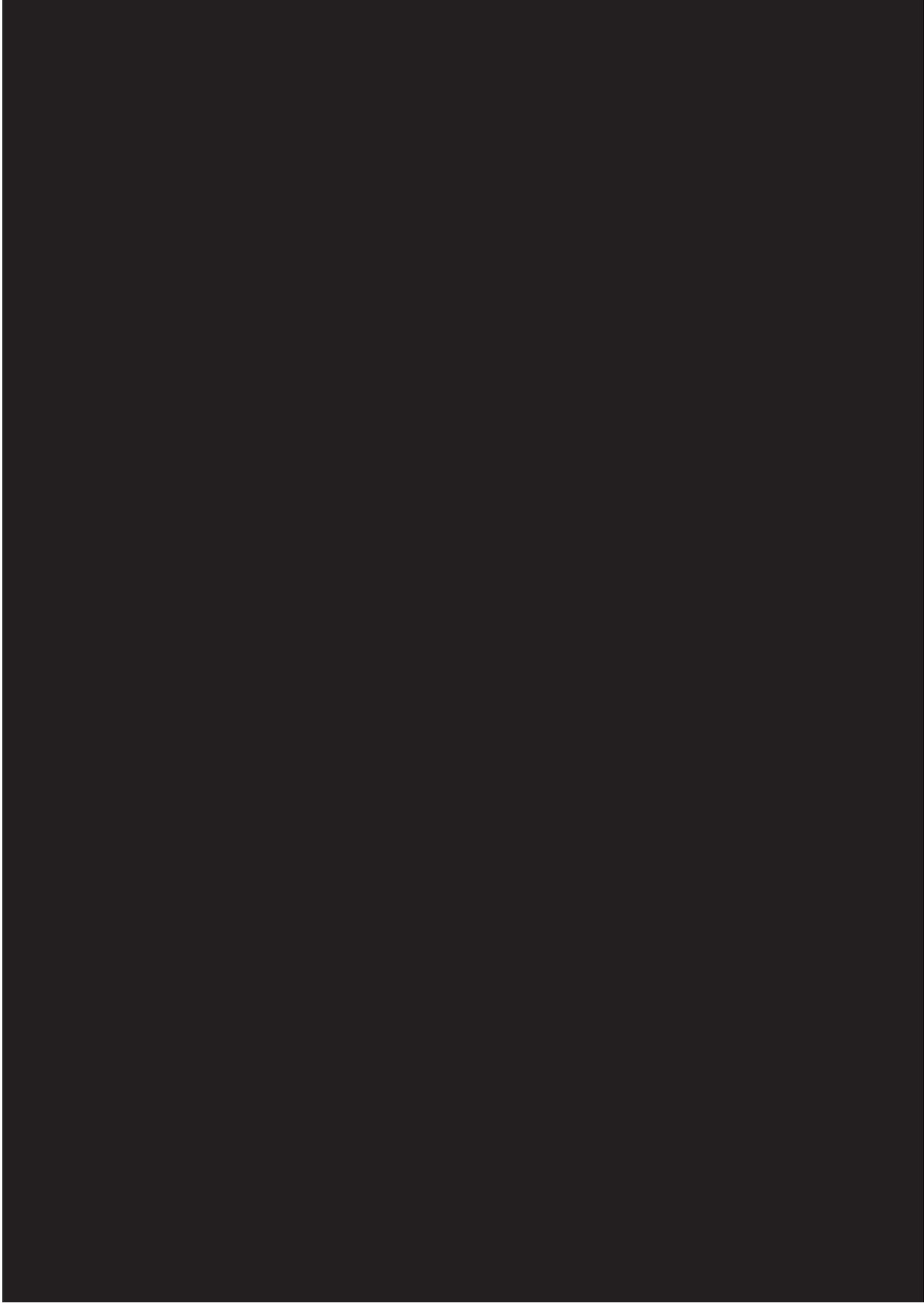


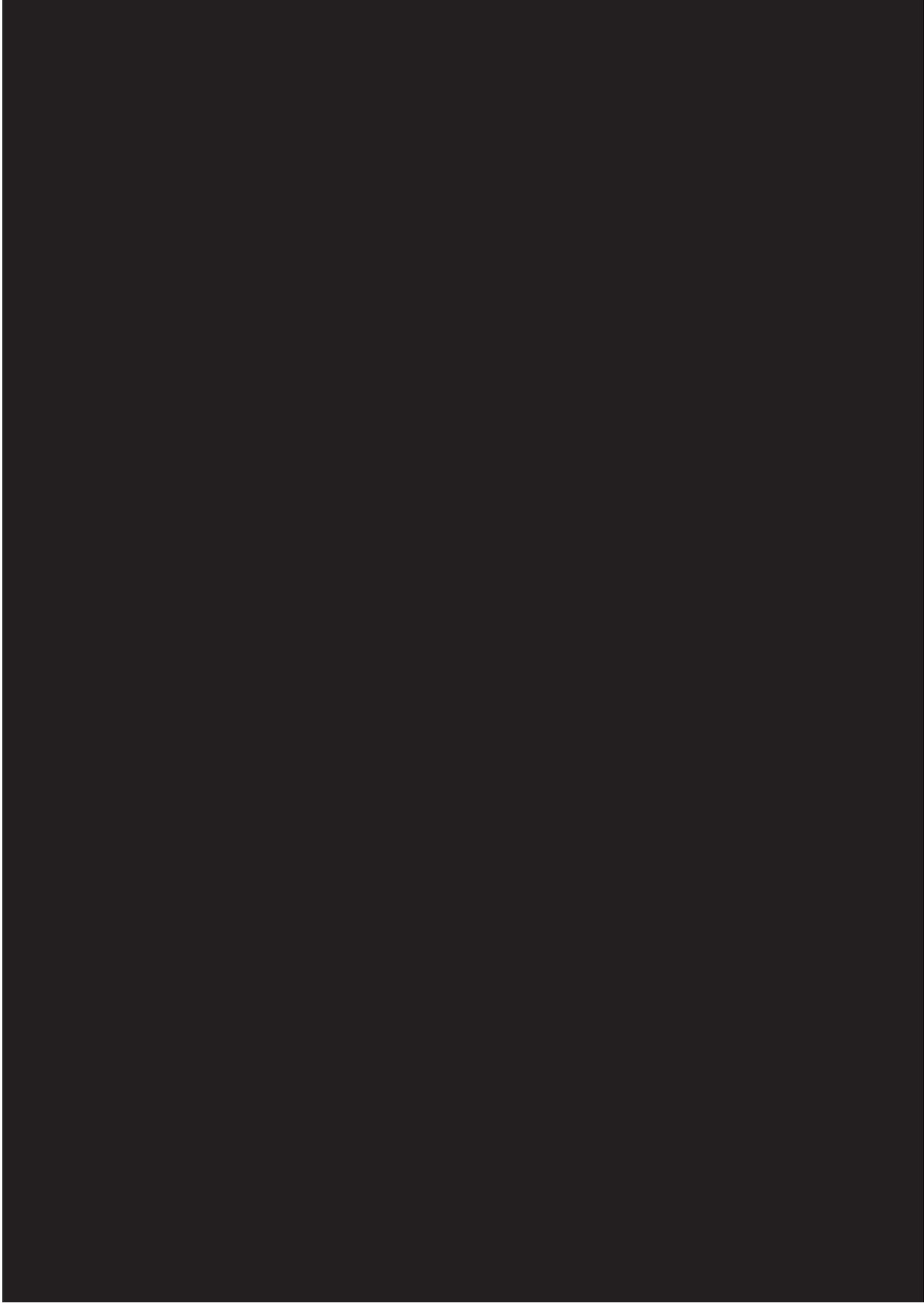


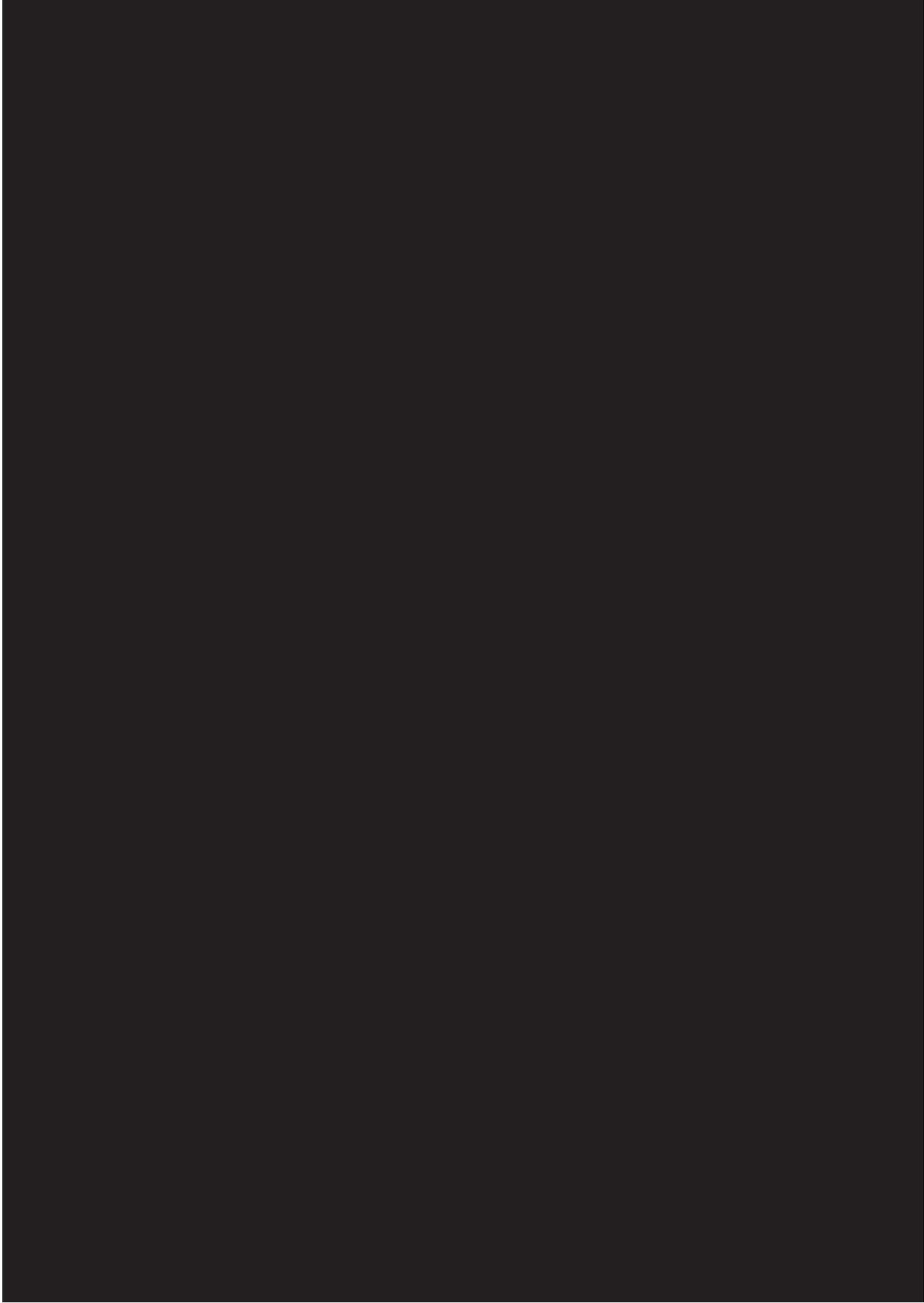


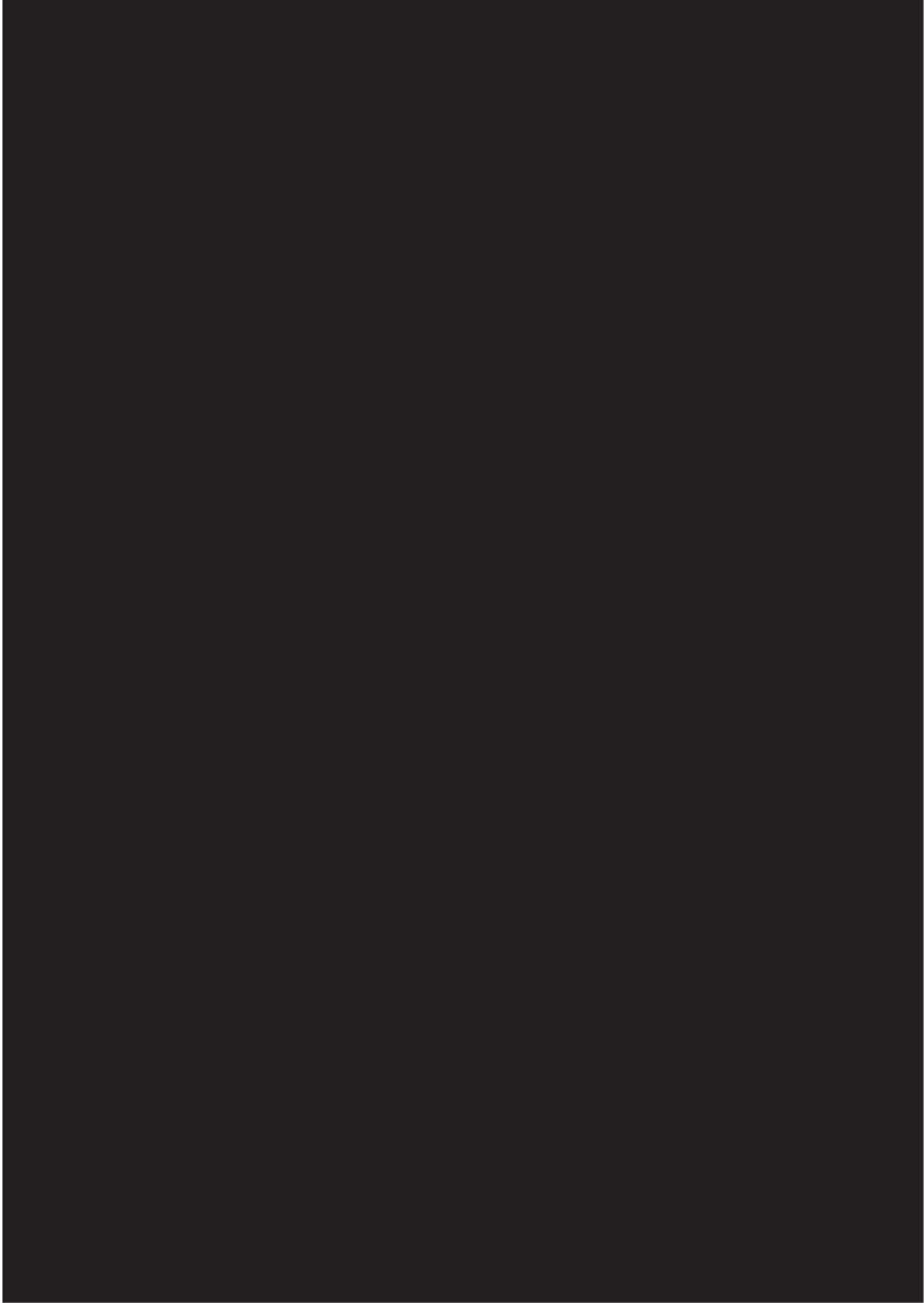


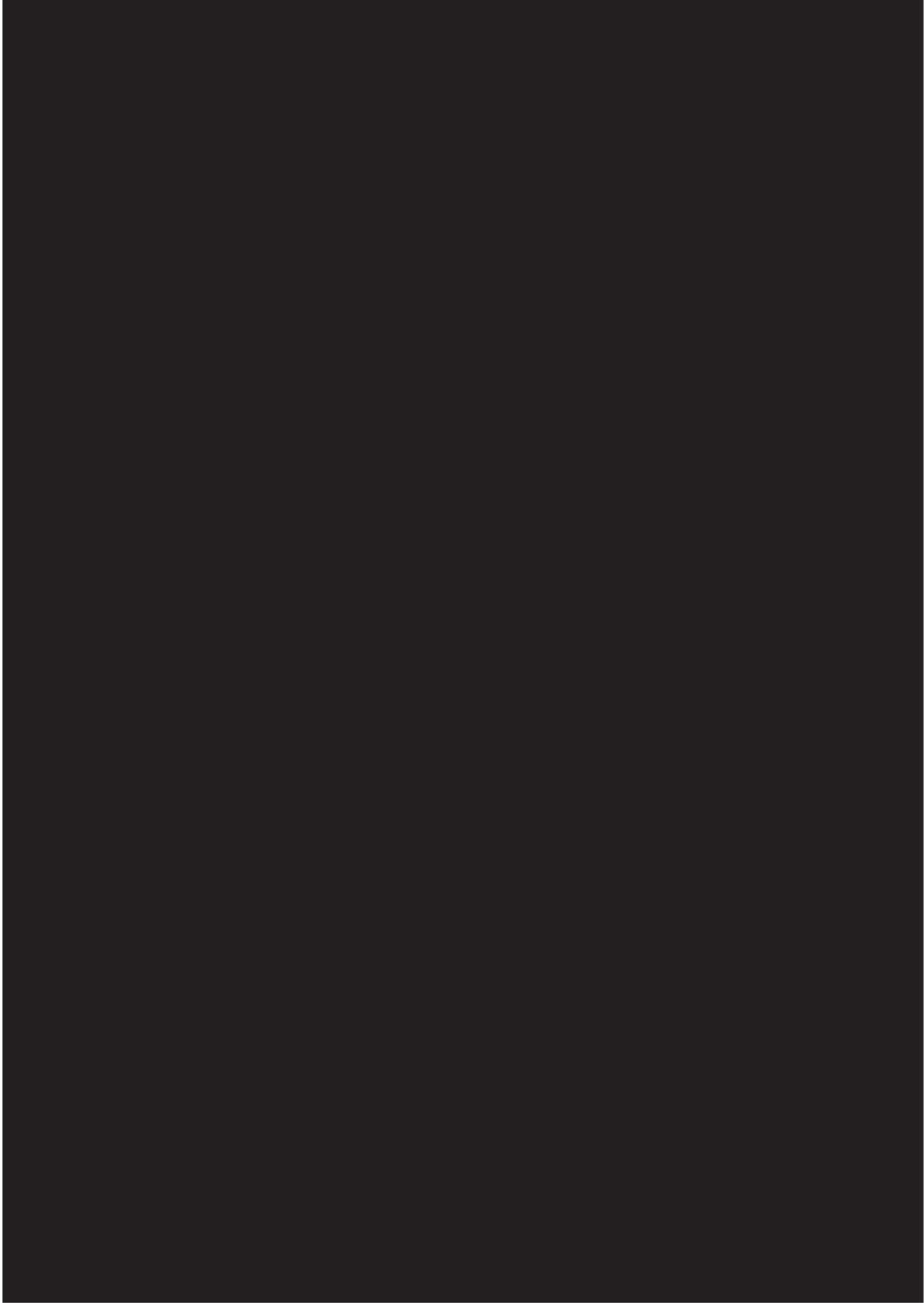


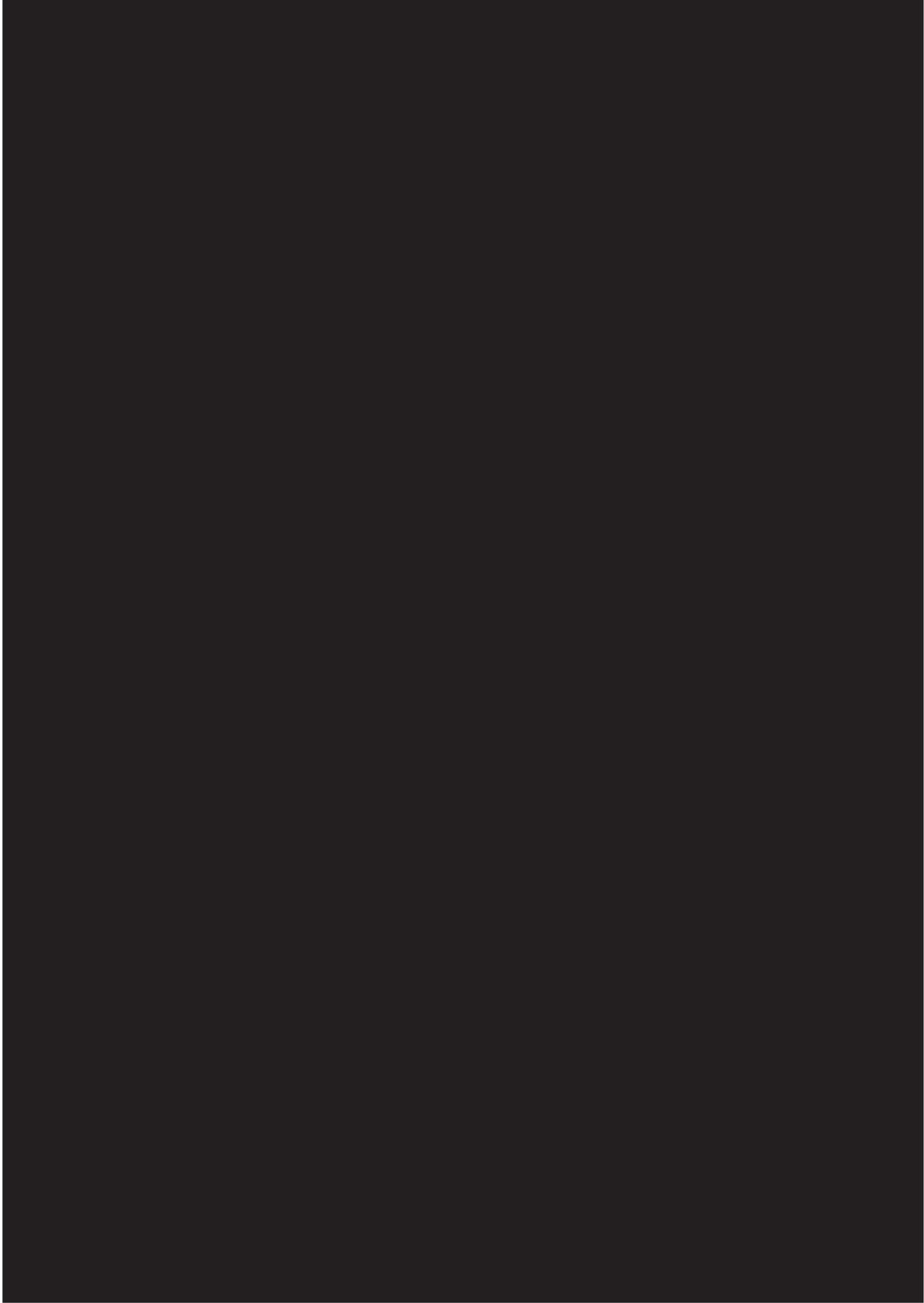


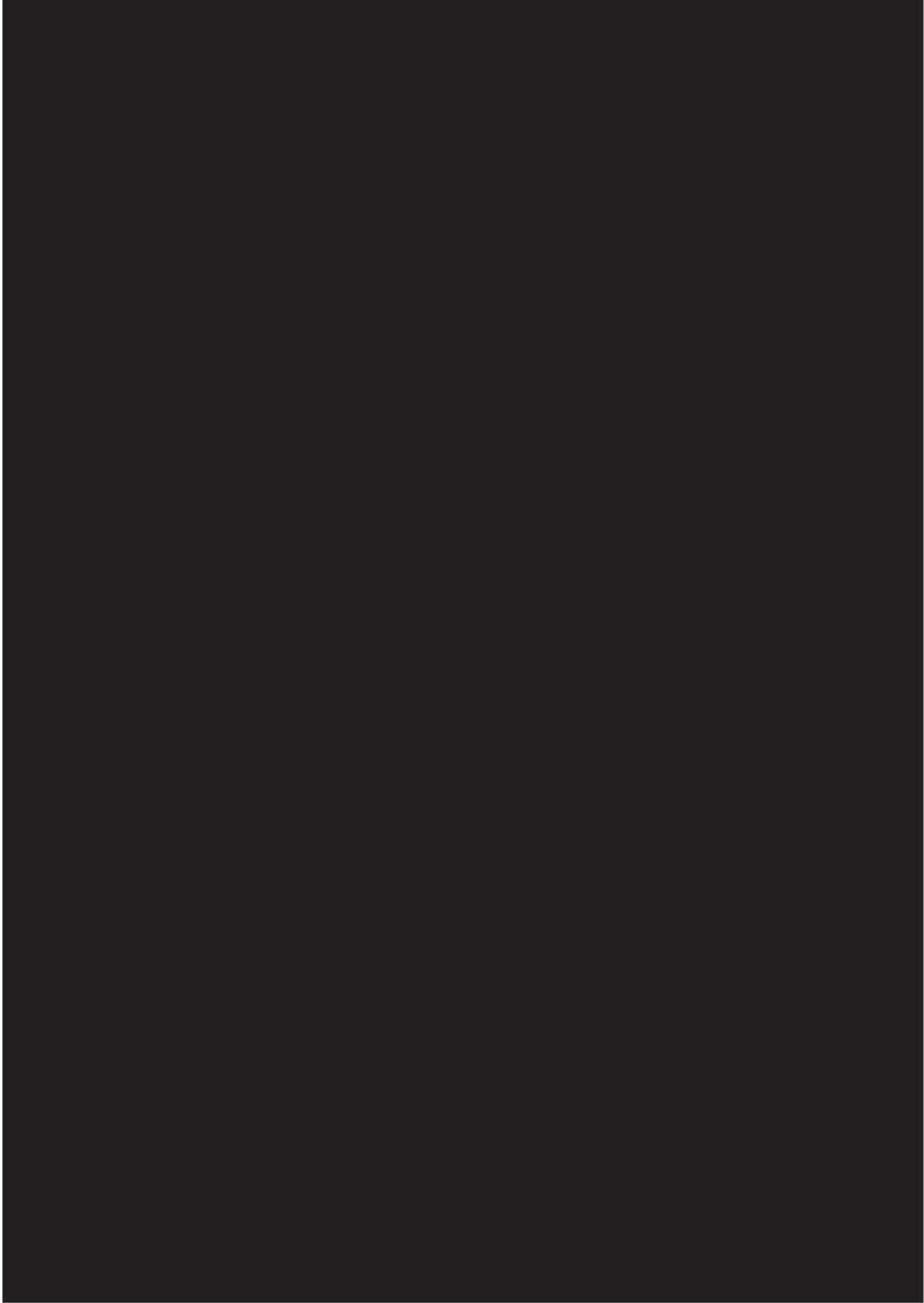


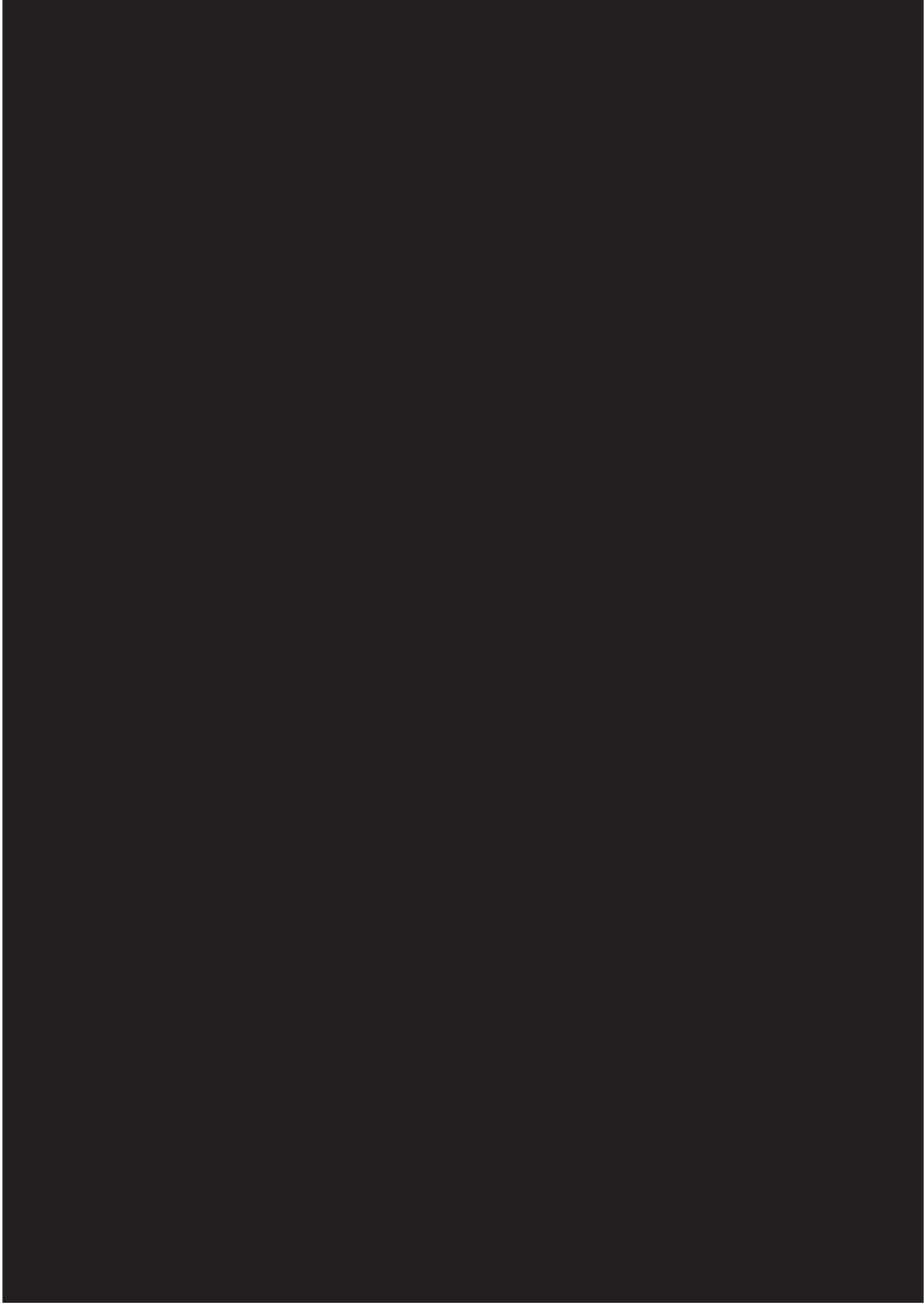


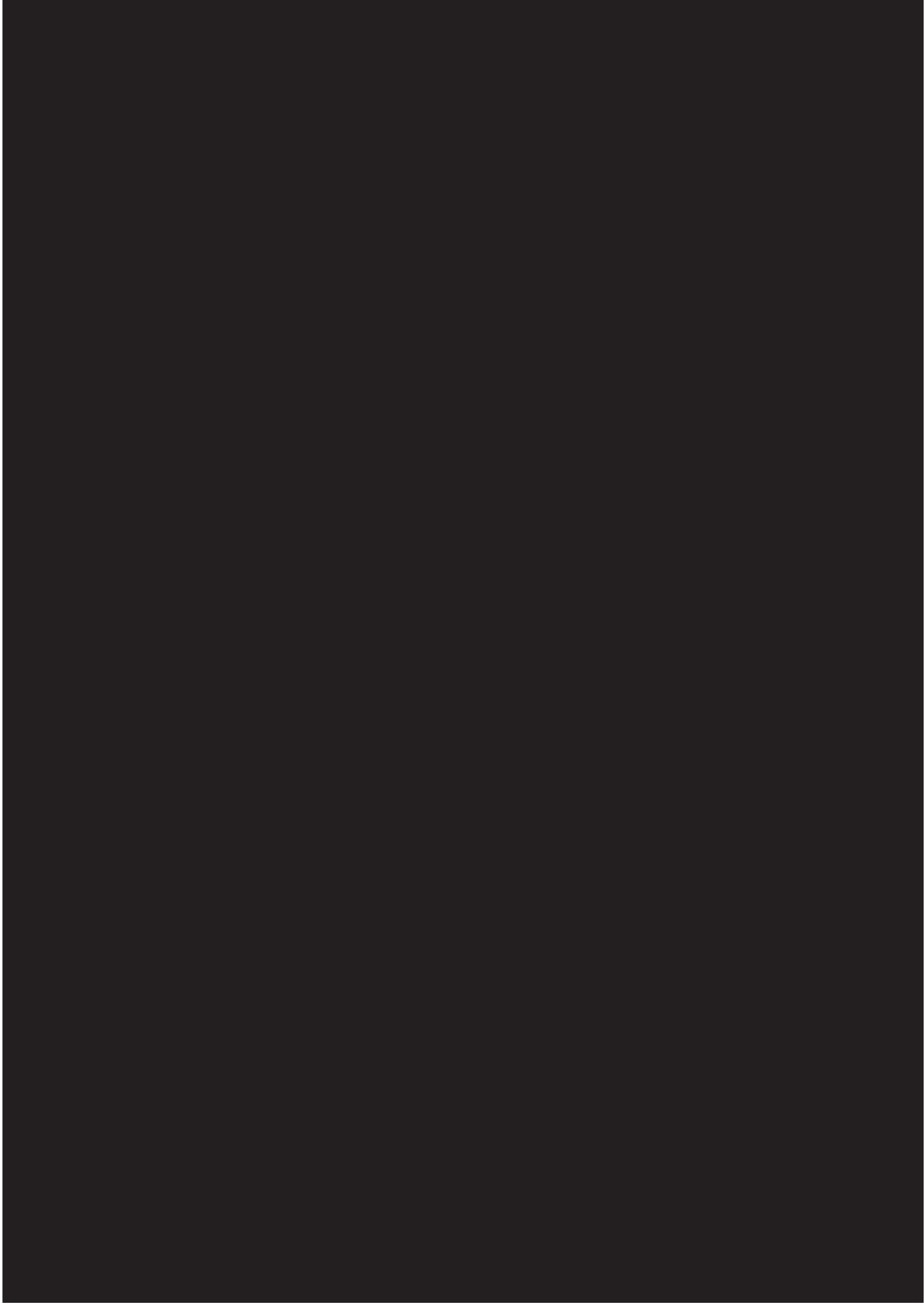












ANNEXE 8

Chiffres et tendances clés
Migration irrégulière
<ul style="list-style-type: none">• Franchissement illégal des frontières de ressortissants nigériens vers l'UE: 30 en 2020 (44 en 2019), dont 18 en Italie, 11 à Malte et 1 en Grèce• Séjour irrégulier de ressortissants nigériens dans l'UE : 325 en 2020 (405 en 2019), dont 140 en France, 110 en Allemagne, 20 en Belgique et 20 en Espagne
Retour
<ul style="list-style-type: none">• Ressortissants nigériens ayant reçu l'ordre de quitter l'UE : 280 en 2020 (330 en 2019), dont 150 en France, 50 en Allemagne et 45 en Belgique• Taux de retour : 7 % en 2020 (11 % en 2019)
Asile
<ul style="list-style-type: none">• Premières demandes d'asile : 80 au cours des 6 premiers mois de 2021. 235 en 2020 (445 en 2019), dont 65 en France, 45 en Belgique et 40 en Allemagne• Décisions en matière d'asile en première instance : 280 en 2020 (435 en 2019)• Taux de reconnaissance de l'UE hors protection humanitaire : 12,5 % en 2020 (30 % en 2019)• Taux de reconnaissance par l'UE, y compris la protection humanitaire : 16 % en 2020 (31 % en 2019)
Déplacements forcés au Niger
<ul style="list-style-type: none">• Selon le HCR, au 30 septembre 2021, il y avait 280 818 PDI et 249 765 réfugiés (réfugiés : 186 957 Nigériens, 61 320 Maliens, 1 488 autres)
Migration légale
<ul style="list-style-type: none">• Titres de séjour pour la première fois : 884 en 2019, dont 513 en France, 131 en Allemagne et 89 en Belgique. Pas de données disponibles pour 2020• Nombre total de titres de séjour valables : 5 869 en 2019, dont 2 506 en France, 1 344 en Italie et 1 019 en Belgique. Aucune donnée disponible pour 2020.
Visas
<ul style="list-style-type: none">• Demandes de visa de court séjour dans l'UE : 1 483 en 2020 (7 550 en 2019) ;• Part des visas à entrées multiples (VME) : 39,7 % en 2020 (43,7 % en 2019). Les deux principaux États membres d'émission de visas à entrées multiples en 2020 : France (1 089) et Espagne (91)• Taux de refus de visa : 17,7 % 2020 (14,7 % en 2019)

ANNEXE 9

Historique du mécanisme de transit d'urgence à Hamdallay, Niger (40 km de Niamey)

En novembre 2017, le HCR a mis en place pour la première fois un mécanisme de transit d'urgence pour l'évacuation des réfugiés et des demandeurs d'asile vulnérables de rétention en Libye vers le Niger. Le programme a été mis en place afin de faciliter le traitement des réfugiés et des demandeurs d'asile bloqués en rétention et de garantir l'accès à la protection et à des solutions durables.

Le HCR et le gouvernement du Niger ont signé **un protocole d'accord** en décembre 2017, élargissant temporairement l'espace d'asile du Niger à ces réfugiés et demandeurs d'asile. Ce protocole d'accord a été prorogé en février 2020 pour une nouvelle période de deux ans.

Évacuations

Les **réfugiés et les demandeurs d'asile en Libye** sont identifiés en vue d'éventuelles solutions en dehors de la Libye en fonction de leurs vulnérabilités. Alors que, par le passé, les personnes évacuées ont été soit directement évacuées des centres de rétention, soit par l'intermédiaire du centre de rassemblement & Departure (GDF), les personnes sont à l'heure actuelle sélectionnées principalement en milieu urbain, avec un historique d'être dans un centre de détention avant d'être libérées. Cela est dû à la nécessité de veiller à ce qu'aucun mécanisme d'adaptation négative ne soit recherché et de plaider en faveur de la « fin de la politique de détention » en Libye. Les personnes concernées sont inspectées et leurs informations à caractère personnel sont partagées avec le HCR Niger.

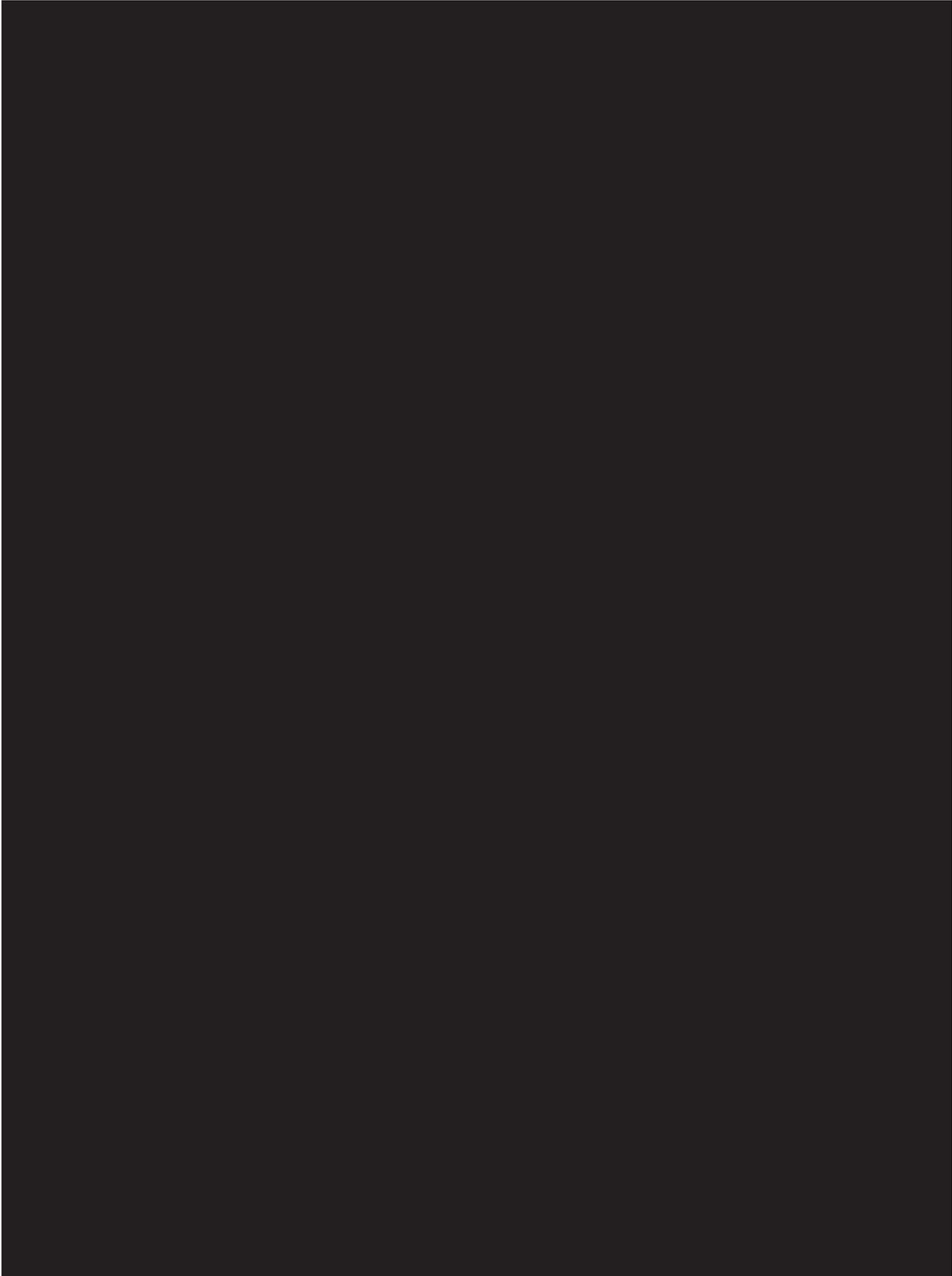
Le premier vol d'évacuation a eu lieu le 11 novembre 2017. Depuis lors, y compris un vol du 30 décembre 2021, 3,710 **réfugiés et demandeurs d'asile** ont été évacués de Libye vers le Niger, dont 3,255 ont quitté le Niger pour rejoindre des pays tiers dans le cadre d'une réinstallation ou de voies complémentaires.

Processus et conditions de vie au Niger

Une fois que les réfugiés et les demandeurs d'asile arrivent au Niger, le HCR mène un entretien de vérification et les enregistre sous forme biométrique. Cette procédure est suivie de procédures de détermination du statut de réfugié par le gouvernement du Niger et le HCR. Enfin, les entretiens visant à préparer les dossiers de réinstallation sont achevés par le HCR. Ces dossiers sont ensuite soumis à l'examen des pays tiers. Pour les enfants non accompagnés, une détermination de l'intérêt supérieur (BID) est achevée afin de rechercher la solution la plus appropriée.

Le HCR et les partenaires fournissent un hébergement dans le centre de transit ETM de la commune de Hamdallay, région de Tillabéri (à 40 km de Niamey), où la nourriture, les soins médicaux, l'éducation et le soutien psychosocial sont facilement disponibles. Le 4 mars 2019, un premier groupe de 120 personnes évacuées a été transféré au centre de Hamdallay, construit pour une capacité maximale de 1,500 personnes. Pour les cas particulièrement vulnérables, tels que les personnes ayant des exigences en matière de suivi médical, le stade avancé de la grossesse ou la mère de nouveau-nés, trois garderies restent opérationnelles dans la ville de Niamey. La construction et le développement durables de l'installation de transit sont en cours.





[REDACTED]

ANNEXE 11

Summary report of the mission of Commissioner Johansson to Niger (13-15 February 2022)

Commissioner Johansson [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED] visited the IOM transit centre in Agadez for voluntary return of migrants as well the UNHCR Emergency Transit Mechanism Centre (ETM) for vulnerable refugees evacuated from Libya, in Hamdallaye (near Niamey). [REDACTED]

[REDACTED]





ANNEXE 12

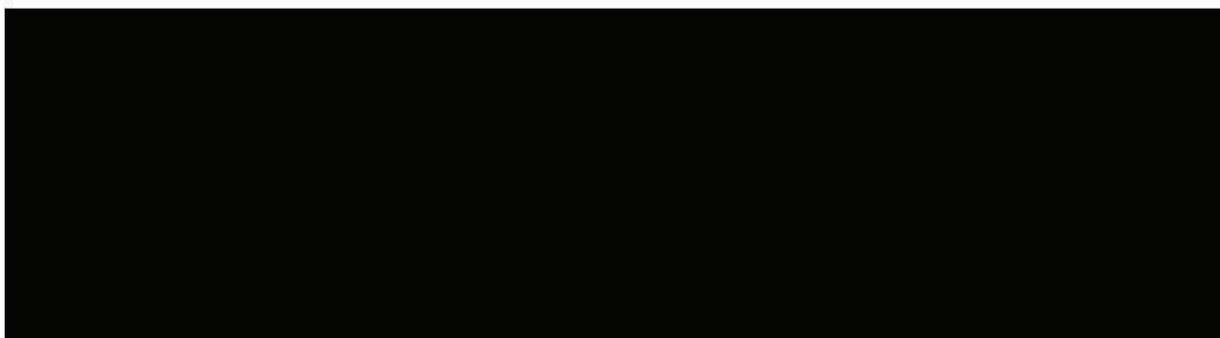
Fiche pays Niger — janvier 2022 (INTPA-SEAE)



<p><u>Gouvernement</u> (depuis avril 2021)</p> <p>Chef d'État : Mohamed Bazoum</p> <p>PM : Ouhoumoudou MAHAMADOU</p> <p>Ministre des Affaires étrangères :</p> <p>Hassoumi Massoudou</p> <p>Ministre de l'intérieur : Hamadou Adamou Souley</p> <p>Mandat présidentiel : 2021-2026</p> <p>Élections : Local, parlementaire, présidentiel fin 2026</p>	<p><u>États membres présents à Niamey</u></p> <p>FR, DE, BE, ES, IT, LU</p> <p><u>Aide</u> au développement (<i>OCDE</i>)</p> <p>APD nette/PIB : 9,46 % (2018)</p> <p>APD/Budget : 37 % des recettes et 32 % des dépenses (<i>sur la base du calcul, 2019</i>)</p> <p>Institutions de l'UE + APD des États membres/APD totale : 38 % [UE = 20 % de l'APD, 2017-2018]</p>
<p><u>Population</u> (<i>BM</i>)</p> <p>24.2 millions (2020) avec croissance annuelle moyenne : 3,8 %</p> <p>Jeunesse : (0-14) 49,7 % (2020)</p> <p>Taux de dépendance par âge (pourcentage de la population en âge de travailler): 109.5 en 2020 (100.4 en 2030 ; 78 d'ici 2050)</p> <p>Niveau d'urbanisation : 16,6 % en 2019 (18,7 % d'ici à 2030)</p>	<p><u>Développement humain</u> (<i>BM/PNUD</i>)</p> <p>Indice de Gini : 0.34 (BM, 2014) ; IDH : 0.377 (189/189) (PNUD, 2019)</p> <p>Taux de pauvreté : 44,5 % POP (BM, 2014)</p> <p>Mariage d'enfants (-18 ans) : 76 % ; (-15 an) : 28 % (UNICEF, 2017)</p> <p>Taux d'analphabétisme : 69,4 % (PNUD, 2019)</p>

<p><u>Économie</u> (FMI)</p> <p>PIB : 12 827 millions d'USD (2018)</p> <p>PIB par habitant : 571,5 USD (2018)</p> <p>Croissance annuelle moyenne, PIB (réel) : 5,7 % (2014-2018)</p> <p>Dette extérieure/PIB : 25,4 % (2018, BM)</p> <p>Budget national/PIB : 21,7 % (2020)</p> <p>Déficit/excédent budgétaire : À hauteur de 3 % du PIB</p> <p>Principales productions : uranium, bétail, cultures de subsistance, huile, autres minéraux</p>	<p><u>Migration</u> (Eurostat/BM)</p> <p>Envois de fonds/PIB : 2,5 % (BM, 2019)</p> <p>Migration légale vers l'UE : 5687 ; décision d'asile en première instance dans l'UE, accordée à 32 % et rejetée à 68 % (Eurostat, 2018)</p> <p>Migration irrégulière vers l'UE : 425 (Eurostat, 2018)</p> <p>Retour et réadmission : 40 (12 % de l'ordre de quitter le territoire) retournement de l'UE au Niger (Eurostat 2018)</p>
<p><u>Investissements directs étrangers</u> (BM)</p> <p>Entrées nettes d'IDE : 466 millions d'USD, 3,6 % du PIB (2018), évolution des IDE : (+ 55 % au cours de la période 2016-2018)</p> <p>Principaux États membres : FR</p> <p>Envois de fonds : 2,5 % du PIB (2019)</p>	<p><u>Climat des affaires</u> (TI/BM)</p> <p>Indice TI : 120/198 et note 32 (2019) ; Tendance : (34 en 2018, 33 en 2017)</p> <p>Score de la réalisation des activités : 132/190 et note 56.8 (2020) ; Tendance : (53.7 en 2019, 52.3 en 2018)</p>
<p><u>Commerce</u> (Comtrade des Nations unies)</p>	
<p><u>Importations au Niger (2016)</u></p> <p>France (28 %), Chine (16,1 %), États-Unis (7,77 %), Nigeria (5,82 %), Thaïlande (5,78 %) — part de l'UE : 30,54 %</p> <p>Principaux produits : pièces détachées de marchandises (19,8 %), riz (8,18 %), huile de palme (4,15 %), ciment (3,74 %), véhicules à moteur (3,13 %), médecine (3,03 %)</p>	<p><u>Exportations du Niger (2016)</u></p> <p>France (31 %), Thaïlande (11,6 %), Malaisie (11,1 %), Nigeria (9,46 %), Mali (5,63 %) — part de l'UE : 31 %</p> <p>Principaux produits : uranium (32 %), essence (116,2 %), riz (14,4 %), huile de palme (13,9 %), or (3,81 %), pâtes (3,33 %)</p>

Synthèse





Lancée en 2012, **EUCAP Sahel Niger** a été prolongée jusqu'en septembre 2022, avec pour mandat de former et de conseiller les forces de sécurité intérieure nigériennes, notamment la *police nationale*, la *gendarmerie* et la *Garde nationale*, en mettant l'accent sur la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée. L'EUCAP a aidé les forces de police nationales spécialisées à assurer la plus grande capture de cocaïne dans l'histoire du pays en janvier 2022 (> 200 kg), ce qui prouve que les itinéraires de trafic à travers le Niger sont toujours utilisés. Le mandat de l'**EUTM Mali** a été étendu pour soutenir la force conjointe du G5 Sahel ainsi que les capacités militaires nationales du Niger, mais une évaluation des besoins, conjointement avec la FAN, est toujours en suspens.

Au niveau international, et en particulier pour l'UE, le Niger est perçu comme un partenaire stratégique et un État clé dans la stabilisation de la région du Sahel. Le nouveau gouvernement reste déterminé à consolider le partenariat solide avec l'UE. Le Niger a été élu membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies pour la période 2020-2021.

Coopération au développement : En tant que pays le moins avancé (PMA), avec une population en croissance rapide de 24 millions d'habitants et le taux de croissance démographique le plus élevé au monde, avec une moyenne de 6,89 enfants/femmes, le Niger est resté dans les tout derniers rangs de l'indice de développement humain (189/189) ces dernières années. L'UE, y compris ses États membres, est le **principal donateur** d'aide publique au développement au Niger. Au cours de la période 2014-2020, l'UE a mobilisé **plus de 1.3 milliards d'euros pour la coopération au développement** au moyen de différents instruments dans le cadre d'une approche intégrée, dans le but de renforcer les capacités de l'État, de renforcer la sécurité, la stabilité et la gestion des migrations, tout en promouvant un développement durable et inclusif à long terme, en accordant une attention particulière aux zones fragiles et de transit. Dans le cadre du NDICI, un nouveau programme indicatif pluriannuel (PIP) a été adopté en décembre 2021 pour la période 2021-2027, axé sur trois grands domaines prioritaires : la gouvernance (y compris la gestion des migrations et des déplacements, la paix, la sécurité et les droits de l'homme, ainsi que l'anticipation et la gestion des crises); II) l'enseignement et la formation professionnelle ; et iii) la croissance dans une économie verte. Ces priorités seront encore soutenues par deux initiatives de l'équipe Europe: « Gouvernance, paix, droits » et « Generations futures du Niger ». Une enveloppe initiale de 503 millions d'euros couvrira la période 2021-2024.

L'UE intensifiera ses efforts pour **renforcer les capacités de la société civile nigérienne** afin de lui permettre de jouer un rôle accru dans le développement du Niger, notamment en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie de la population, la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance.

[REDACTED]

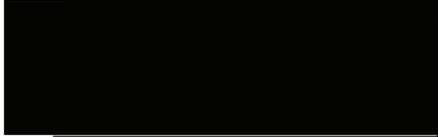
[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]





[REDACTED]

[REDACTED]

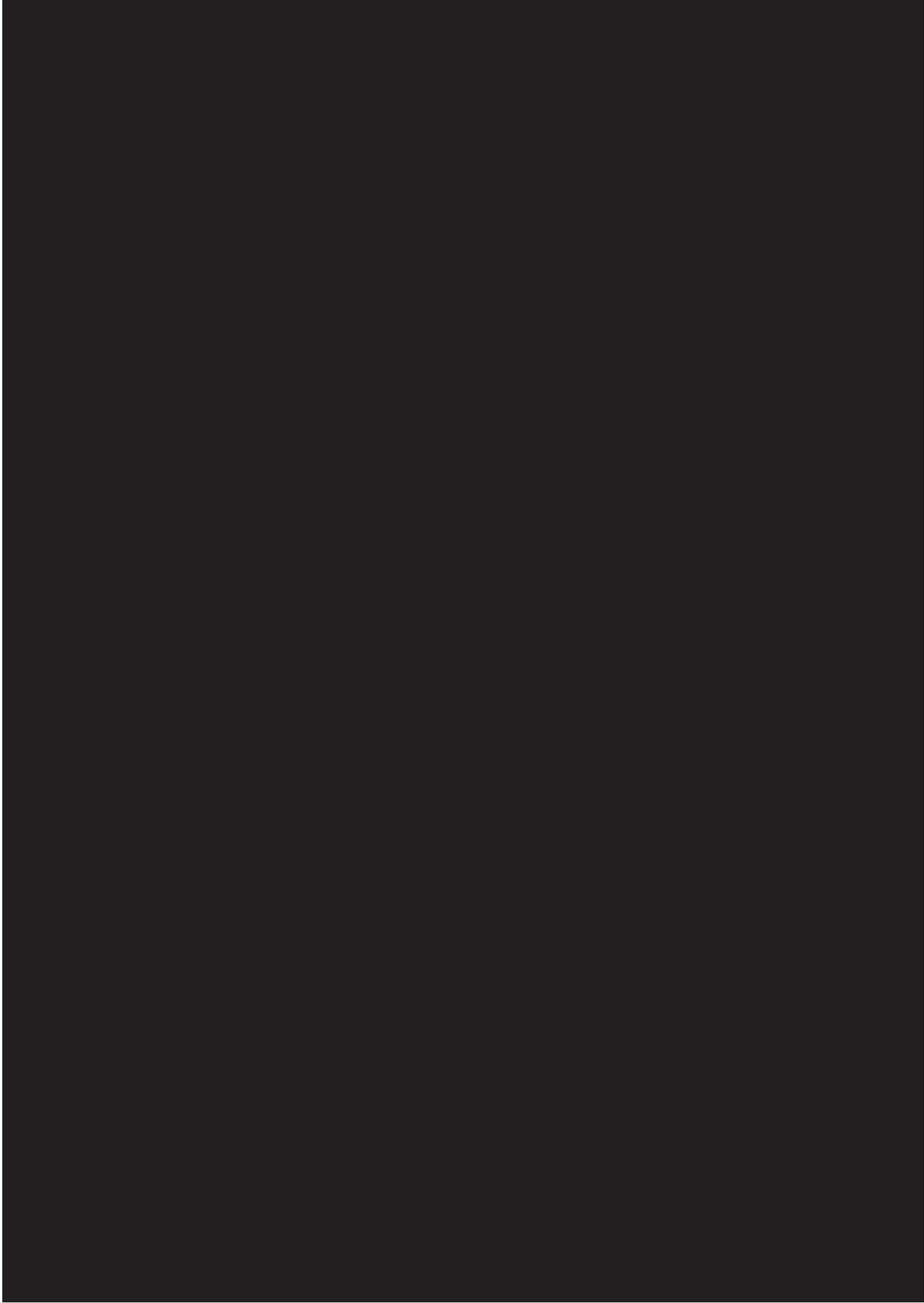
[REDACTED]

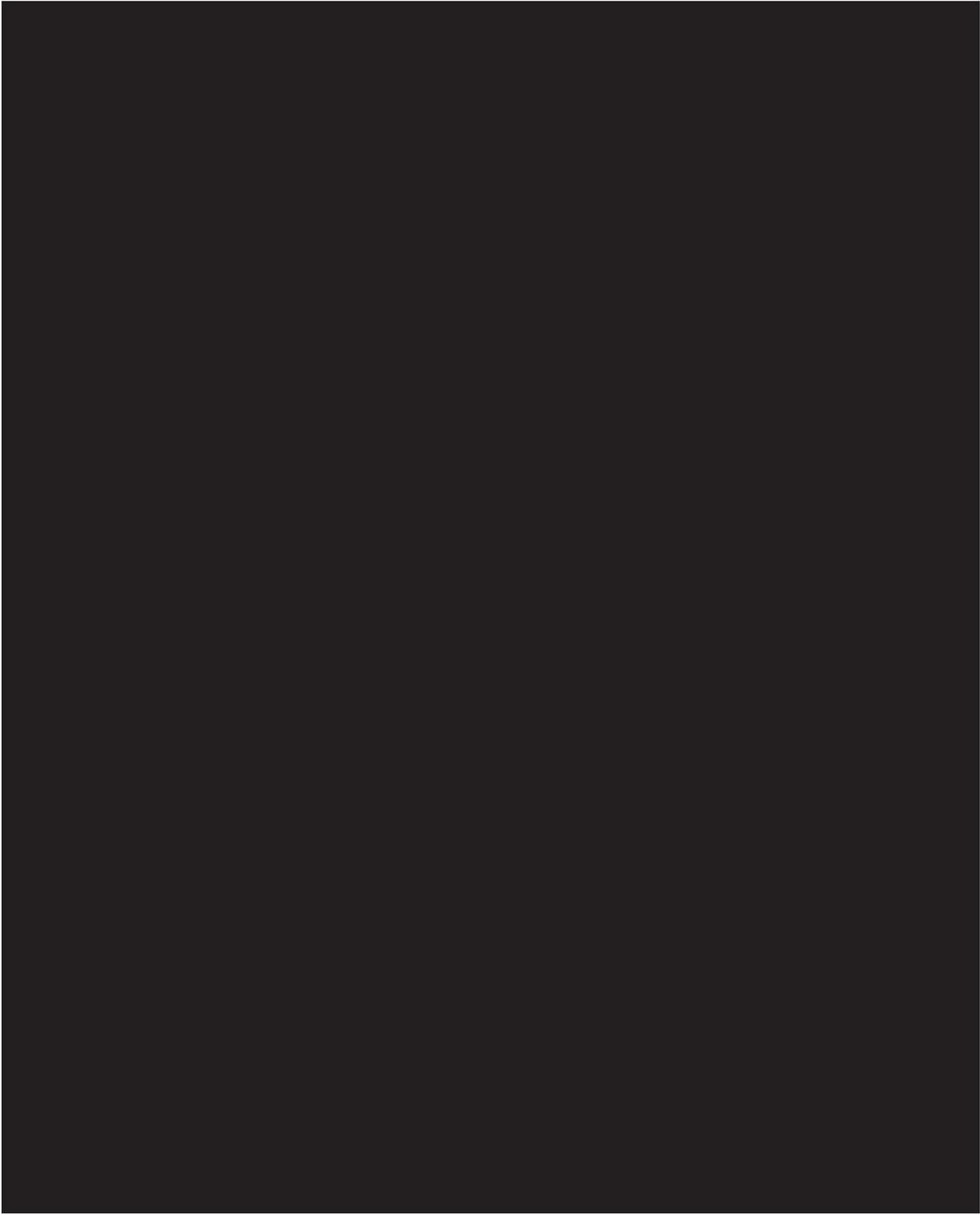
[REDACTED]

Relations économiques

L'UE est le premier importateur du Niger (38,6 %), suivie de la Chine (16 %) et des États-Unis (7 %). L'UE est également le principal partenaire d'exportation du Niger (33 %), suivi de la Thaïlande (11,6 %) et de la Malaisie (11,1 %).

L'UE reste la principale source d'IDE (1322.6 millions d'euros, soit 42,3 % des IDE en 2016).





Réponse de l'UE (2014-2020)

Dans le cadre du CFP précédent, la coopération au développement de l'UE s'est concentrée sur quatre priorités stratégiques: soutenir une économie résiliente, de nouvelles perspectives économiques, la création d'emplois, le développement du

secteur privé et une croissance durable et inclusive, ii) renforcer les capacités de l'État en matière de bonne gouvernance et de développement du capital humain du Niger et garantir la résilience, iii) la gouvernance, la paix et la sécurité, et iv) la gestion des migrations.

La **sécurité alimentaire, la résilience et les services sociaux de base** restent au cœur de la coopération au développement de l'UE avec le Niger et l'**égalité entre les hommes** et les femmes demeure une priorité transversale. L'approche de l'UE vise à aider le Niger à mettre en œuvre et à réaliser les ODD.

L'enveloppe nationale du 11e FED a mis l'accent sur le soutien à l'initiative 3N du Niger (Nigériens nourrit les Nigériens), qui comprenait la construction d'un outil remarquable, unique dans la région : le mécanisme national de prévention, d'anticipation et de réaction aux crises alimentaires. Cette initiative nationale constitue une **réponse structurelle aux crises alimentaires récurrentes dans le pays** et, pour le soutenir, l'UE a élaboré un programme d'appui budgétaire sectoriel de 243 millions d'euros sur 5 ans (2016-2021), qui comportait une importante composante d'assistance technique et d'appui complémentaire. Dans le cadre de ce programme, 187 millions d'euros ont été décaissés sur les cinq années au profit du Trésor public. Compte tenu de la gravité croissante des crises alimentaires annuelles pendant la période de soudure, il est encore fréquent que le Niger ait besoin d'une aide humanitaire supplémentaire pour combler le fossé entre ce que le mécanisme pourrait anticiper et prévoir et la réalité de la situation. Cette réponse humanitaire ne devrait venir que compléter une première réponse nationale par l'intermédiaire du mécanisme.

Les objectifs de développement restent la pierre angulaire de la stratégie de l'UE au Niger, mais en raison de l'instabilité croissante du pays, les actions axées sur la sécurité sont devenues plus importantes. L'UE a mis en œuvre une approche intégrée (lien sécurité/développement) associant les activités de développement, de bonne gouvernance et de sécurité/stabilisation, en accordant une attention particulière aux zones très fragiles, à savoir la région de Tillabéri à la frontière avec le Mali et le Burkina Faso. La situation instable de ces derniers nécessite de la flexibilité et de la réactivité afin d'assurer une fourniture efficace et cohérente de l'aide.

Cette approche a été mise en œuvre au moyen de tous les instruments disponibles. Pour la période 2014-2020, plus de **1.3 milliards d'euros ont été alloués au Niger au titre** du PIN, du PIR, du fonds fiduciaire de l'UE, de la ligne budgétaire de l'UE et de l'instrument contribuant à la stabilité et à la paix, ainsi que d'autres interventions et missions PSDC. Dans le cadre de l'enveloppe bilatérale pour le Niger au titre^{du} 11e FED, 673.1 millions d'euros ont été engagés. Le Niger bénéficie également de fonds supplémentaires substantiels au titre du fonds fiduciaire de l'UE (295,6 millions d'euros en enveloppe bilatérale et 151,3 millions d'euros au moyen de programmes régionaux), du programme indicatif régional

pour l’Afrique de l’Ouest (60.5 millions d’euros, dont 31.9 millions d’euros au moyen d’un financement mixte), d’autres instruments mixtes (44 millions d’euros), portant le total des financements mixtes au titre du PIE à 75.9 millions d’euros, pour les droits de l’homme (2.4 millions d’euros, IEDDH) et pour la résilience (19.5 millions d’euros, ICD FOOD; 15 MILLIONS D’EUROS AU TITRE DE L’ICD ENV). ECHO a en outre engagé 306 millions d’euros pour la période 2014-2020.

L’UE s’est engagée à aider le Niger à tirer le meilleur parti de ses atouts économiques dans le cadre de l’**Alliance Europe-Afrique pour les investissements et les emplois durables**. Le pacte pour l’emploi et la croissance a recensé les principales contraintes et possibilités de favoriser le développement économique du pays tout en générant des emplois durables et décents.

L’égalité entre les hommes et les femmes et l’émancipation des femmes sont des valeurs fondamentales et des priorités transversales de la coopération de l’UE avec le Niger. Si des progrès ont été accomplis dans les domaines institutionnel et législatif, les femmes et les filles sont toujours confrontées à de nombreux défis socio-économiques. Grâce à son programme d’appui budgétaire dans le secteur de l’éducation, l’UE soutient les réformes en faveur de l’éducation des filles. Le Niger bénéficie également de l’initiative Spotlight (environ 17 millions d’euros de contribution de l’UE et 2 millions d’euros provenant des agences des Nations unies) et est mis en œuvre par quatre agences des Nations unies (UNICEF, FNUAP, PNUD, UNWOMEN) dans quatre régions prioritaires (Maradi, Tahoua, Zinder et Tillabéri). Une assistance technique sur les questions d’égalité entre les hommes et les femmes soutient la mise en œuvre du plan d’action II de l’UE sur l’égalité des sexes.

Partenariat humanitaire : La DG ECHO a **fourni 30 à 40 millions d’euros** chaque année pour répondre aux besoins les plus urgents des populations en crise, en vue de saisir les possibilités offertes par Nexus lorsque cela est possible. Le Niger est confronté à un problème permanent de sécurité alimentaire et à des crises alimentaires et nutritionnelles récurrentes, qui ont encore souffert de phénomènes climatiques tels que les sécheresses et les inondations. Chaque année, environ 400 à 000 enfants de moins de 5 ans souffriront d’une malnutrition aiguë sévère, les exposant à un risque de mort s’ils ne reçoivent pas un traitement adéquat et causant des dommages irréversibles à leur capacité à faire face aux problèmes de vie. La détérioration de la situation sécuritaire dans la région a également pour effet que le Niger accueille un grand nombre de réfugiés (environ 230 000), principalement originaires du Nigeria et du Mali, ce qui pèse lourdement sur les ressources limitées des communautés d’accueil dans les régions de Diffa (lac Tchad), Maradi, Tillabéri et Tahoua. Ces régions ont également connu une augmentation du nombre de personnes déplacées à l’intérieur du pays (PDI) depuis 2018 (environ 265 000 personnes en août 2020), avec peu de chances de rentrer chez elles dans un avenir proche. Après une période de 3 mois d’aide humanitaire multisectorielle fournie

dans le cadre du mécanisme de réaction rapide (MRR), ces personnes déplacées à l'intérieur du pays sont confrontées à de nombreuses contraintes et ne sont souvent pas en mesure de s'engager dans la reprise économique, ce qui a une incidence sur leurs moyens de subsistance et leur capacité à accéder aux services sociaux de base tels que la santé et l'éducation. La capacité de l'État à relever les défis en matière de sécurité et de développement reste très limitée. En 2020, la pandémie de COVID-19 a également fait peser une menace sur ces populations extrêmement vulnérables. Les principales priorités de la DG ECHO au Niger sont les suivantes : i) répondre aux besoins multisectoriels des personnes touchées par les conflits, ii) répondre aux crises alimentaires et nutritionnelles ainsi qu'aux épidémies et iii) renforcer la préparation et les capacités de réaction dans les zones à haut risque. Les programmes sont mis en œuvre par l'intermédiaire d'ONG internationales, d'agences des Nations unies et du Mouvement de la Croix-Rouge.

COVID-19: Au Niger, l'UE a annoncé la mobilisation d'environ 95 millions d'euros (fonds réorientés) pour contenir la propagation de la COVID-19 et lutter contre celle-ci. La réponse couvre les aspects sanitaires et socio-économiques de la crise. Une décision de la Commission relative à une nouvelle action (8 millions d'euros) pour la réaction à la COVID-19 dans le secteur de la santé a été adoptée en août 2020. 3,5 millions d'euros ont soutenu un projet de fournitures, d'assistance technique et de résilience du secteur de la santé, mis en œuvre par ENABEL et cofinancé par le Luxembourg (1,7 millions d'euros), conformément à l'initiative de l'équipe Europe. Cette action a également porté sur la production locale d'articles de prévention des infections, la gouvernance générale de la pandémie (par exemple, la surveillance) au moyen d'une assistance technique, ainsi que la communication visant à lutter contre la propagation des infections, la désinformation et la stigmatisation. Des décaissements importants au titre de l'appui budgétaire (90 millions d'euros en 2020 et 2021) ont aidé le Niger à faire face aux conséquences socio-économiques de la crise.

Principales initiatives mondiales, continentales ou régionales couvrant le Niger

- **Coalition pour le Sahel, P3S et Alliance Sahel** : groupes de coordination des partenaires techniques et financiers visant à améliorer l'efficacité de l'aide internationale au Sahel, notamment dans un contexte de stabilisation.
- **Force conjointe du G5 Sahel:** lancée en février 2017 par les pays du G5 Sahel, la Force conjointe est la première initiative de coopération militaire de l'organisation. Il vise à lutter contre les trafics et le terrorisme dans les trois zones frontalières entre le Mali/Mauritanie, le Niger/Tchad et le Mali/Burkina/Niger. L'UE soutient la mise en œuvre de la force conjointe par l'intermédiaire de la facilité de soutien à la paix pour l'Afrique, pour un montant total de 265.6 millions d'euros, y compris les contributions volontaires des États membres de l'UE.
- **Initiative «Spotlight»:** est une initiative conjointe UE-ONU visant à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles. Sur les 500 millions d'euros alloués

à cette initiative par l'UE, 250 millions d'euros sont consacrés à l'Afrique. Quatre pays d'Afrique de l'Ouest sont couverts, dont le Niger, avec 17 millions d'USD.

